



**Direction des Finances
Départementales**

RAPPORT FINANCIER 2015

SOMMAIRE

I- Données générales et rétrospectives

- A- Ratios comparés
- B- Rétrospective des comptes administratifs sur 5 ans
- C- Evolution du taux de structure des dépenses sur 5 ans

II- Exécution annuelle 2015 de la section de fonctionnement

- A- Taux d'exécution et taux de structure des dépenses de fonctionnement
- B- Commentaires d'exécution annuelle des dépenses de fonctionnement
- C- Taux d'exécution et taux de structure des recettes de fonctionnement
- D- Commentaires d'exécution annuelle des recettes de fonctionnement

III- Exécution annuelle 2015 de la section d'investissement

- A- Taux d'exécution et taux de structure des dépenses d'investissement
- B- Commentaires d'exécution annuelle des dépenses d'investissement
- C- Taux d'exécution et taux de structure des recettes d'investissement
- D- Commentaires d'exécution annuelle des recettes d'investissement

IV- Indicateurs de situation financière

- A- L'épargne
- B- Le résultat de fonctionnement
- C- La capacité d'investissement
- D- Le financement de l'investissement
- E- Les résultats

V- Dette et trésorerie

- A- Dette propre
- B- Trésorerie

Ce rapport financier concerne le **budget principal** de la collectivité qui s'élève pour 2015 à un montant de dépenses réelles égal à **1,593 milliard d'euros**, soit strictement identique à 2014.

I – DONNEES GENERALES ET RETROSPECTIVES :

A- Ratios comparés :

	<u>2014</u>	<u>2015</u>
Population municipale INSEE : (millésime 2011)	1.260.226	1.260.226
Superficie :		6.309 km ²
Longueur de voirie 01/01/15 :		6.610 km

L'EFFECTIF

Nombre d'agents départementaux : (titulaires et non titulaires)	6.787	6.777
<i>dont assistants familiaux :</i>	510	506

LES CHARGES ET LES RESSOURCES

Dépenses de fonctionnement/ habitant :	981 €	999 €
Recettes de fonctionnement/ habitant :	1.146 €	1.157 €
Produit fiscal direct/ habitant :	466 €	465 €
Epargne nette :	149 M€	130 M€

L'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement hors dette :	188 M€	148 M€
Dépenses d'équipement brut/ habitant :	55 €	53€
Taux d'équipement brut :	5%	5 %
Autofinancement des investissements :	100%	109%

LA DETTE

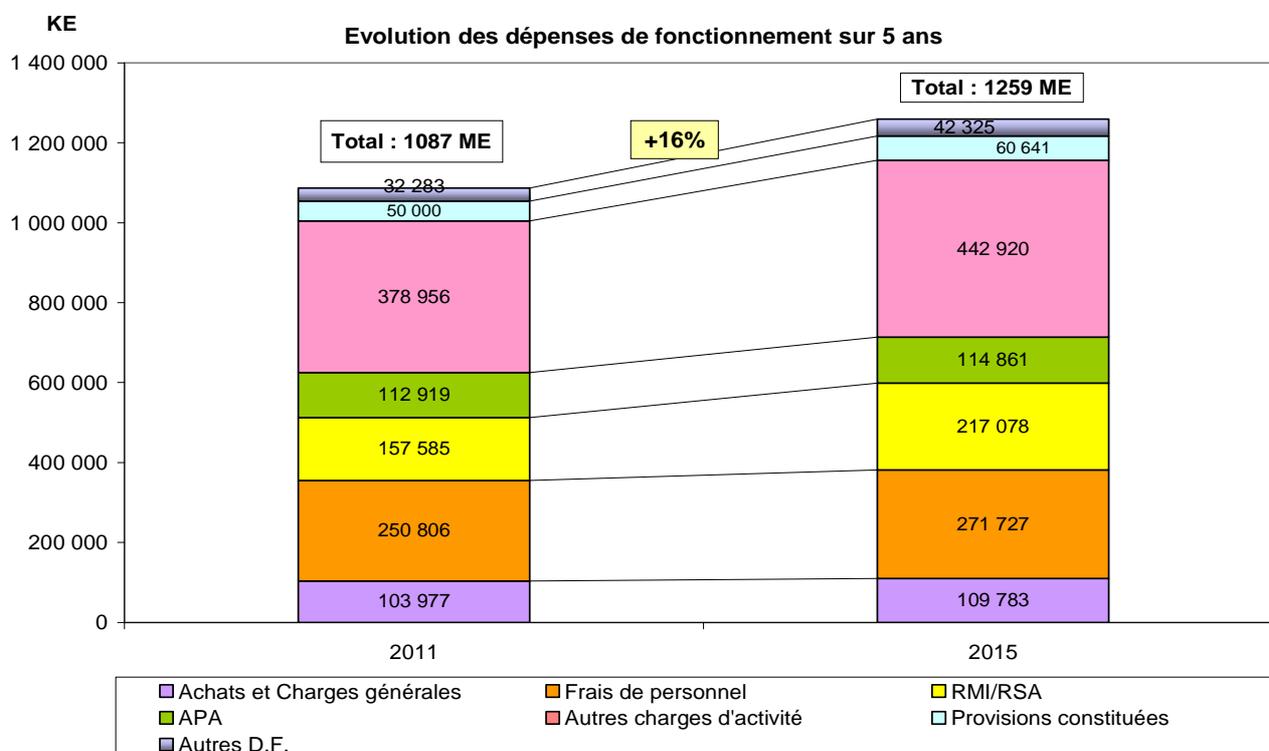
Dettes propres :	640 M€	584 M€
Dettes garanties :	962 M€	997 M€
Dettes propres/ habitant :	508 €	464 €
Taux d'endettement :	44%	40%
Capacité de désendettement :	3,1 ans	2,9 ans

LES IMPOTS

Taux de taxe foncière bâtie :	21,90%	21,90%
<i>Rang tous départements confondus :</i>		25 ^{ème}
Taux des droits de mutation :	4,50%	4,50%

B – Rétrospective des comptes administratifs sur 5 ans :

Comptes administratifs : années	CA11	CA12	CA13	CA14	CA15	% évol° s/5 ans
Total Dépenses réelles fonctionnement	1 086 526	1 134 669	1 176 178	1 236 460	1 259 335	-
% évolution		4,43%	3,66%	5,13%	1,85%	15,90%
011 - Charges à caractère général	103 977	106 053 2,00%	107 331 1,21%	105 603 -1,61%	109 783 3,96%	5,58%
012 - Charges de personnel	250 806	256 339 2,21%	260 828 1,75%	267 594 2,59%	271 727 1,54%	8,34%
014 - Atténuations de produits	13 545	17 143 26,56%	7 904 -53,89%	20 542 159,89%	26 225 27,67%	93,61%
015 - RMI	451	649 43,90%	535 -17,57%	458 -14,39%	574 25,33%	27,27%
016 - APA	112 919	117 825 4,34%	120 721 2,46%	117 549 -2,63%	114 861 -2,29%	1,72%
017 - RSA	157 134	164 955 4,98%	181 895 10,27%	204 515 12,44%	216 504 5,86%	37,78%
65 - Autres charges d'activité ¹	378 956	404 658 6,78%	426 304 5,35%	444 623 4,30%	442 920 -0,38%	16,88%
6586 - Groupes élus	410	383 -6,59%	503 31,33%	509 1,19%	426 -16,31%	3,90%
66 - Charges financières	17 758	15 647 -11,89%	16 512 5,53%	17 293 4,73%	14 976 -13,40%	-15,67%
67 - Charges exceptionnelles	570	706 23,86%	711 0,71%	1 042 46,55%	698 -33,01%	22,46%
68 - Provisions constituées	50 000	50 310 0,62%	52 932 5,21%	56 733 7,18%	60 641 6,89%	21,28%

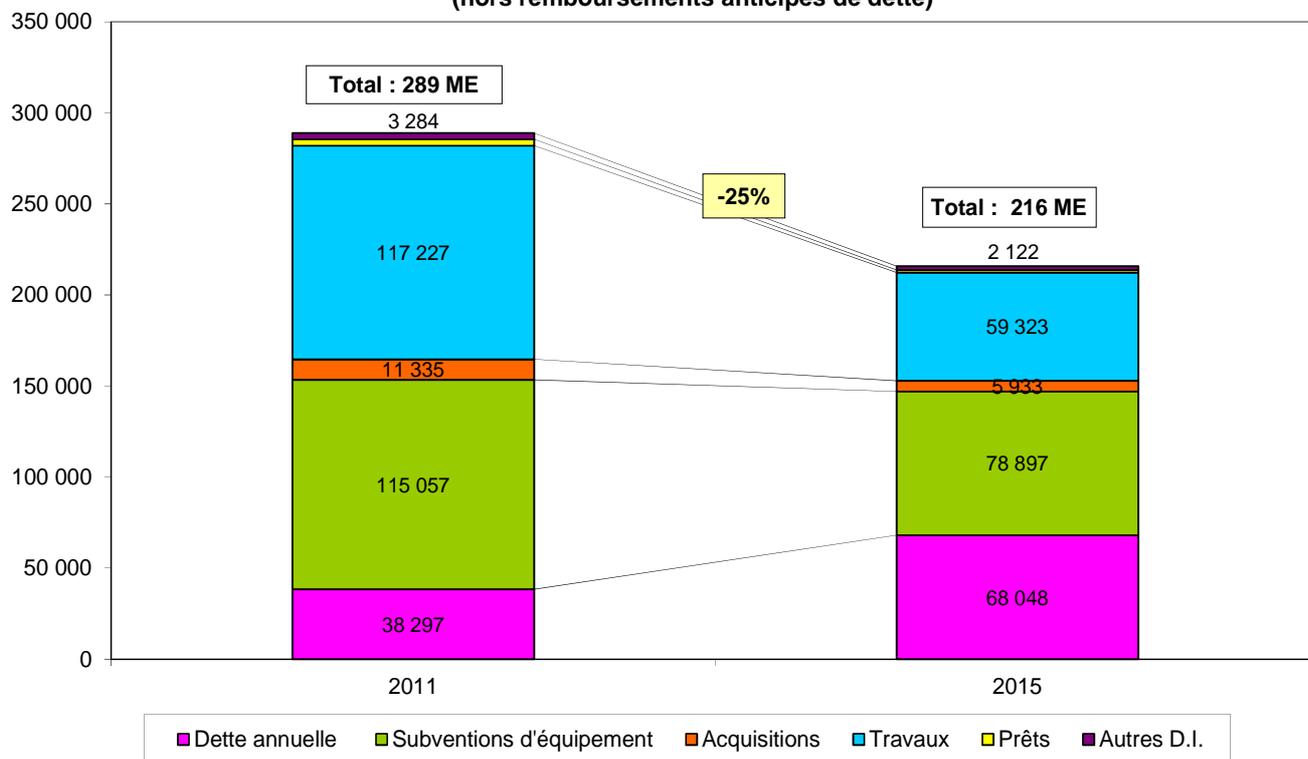


¹ **Charges d'activité** : incluent les aides sociales individuelles (PCH, ACTP, enfance) hors APA et RSA, ainsi que les contributions obligatoires, les participations et les subventions.

Comptes administratifs : années	CA11	CA12	CA13	CA14	CA15	% évol° s/5 ans
Total Dépenses réelles investissement	591 252	462 065	376 648	356 469	333 301	-
% évolution		-21,85%	-18,49%	-5,36%	-6,50%	-43,63%
10 - Dotations, fonds divers	0	1 280	500	650	0	
13 - Subventions d'investissement	0	0	0	110	0	
16 - Remboursement d'emprunts	340 794	260 329	174 243	168 652	185 545	
		-23,61%	-33,07%	-3,21%	10,02%	-45,56%
<i>dt capital de la dette annuelle</i>	38 297	45 053	52 795	58 464	68 048*	77,68%
<i>dt remboursements anticipés</i>	302 497	215 276	121 448	110 188	117 497	
20 – Immobilisations incorporelles	2 256	1 714	1 965	2 463	1 978	
		-24,02%	14,64%	25,34%	-19,69%	-12,32%
204 - Subventions d'équipement. versées	115 057	102 411	129 606	114 998	78 897	
		-10,99%	26,55%	-11,27%	-31,39%	-31,43%
21 - Immobilisations corporelles	11 335	13 013	8 520	6 891	5 933	
		14,80%	-34,53%	-19,12%	-13,90%	-47,66%
23 - Immobilisations en cours	117 227	79 346	58 644	59 676	59 323	
		-32,31%	-26,09%	1,76%	-0,59%	-49,39%
010 - RMI	20	0	0	0	0	
		-100,00%				
26 - Participations	135	0	0	0	0	
27 - Immobilisations financières	3 555	3 451	2 078	2 879	1 481	
		-2,93%	-39,79%	38,55%	-48,56%	-58,34%
45 - Opérations pour compte de tiers	872	521	1 091	149	144	
		-40,25%	109,40%	-86,34%	-3,36%	-83,49%

• Nb : les 68 M€ en 2015 (capital dette annuelle) inègrent 8 M€ de remboursement in fine d'un emprunt.

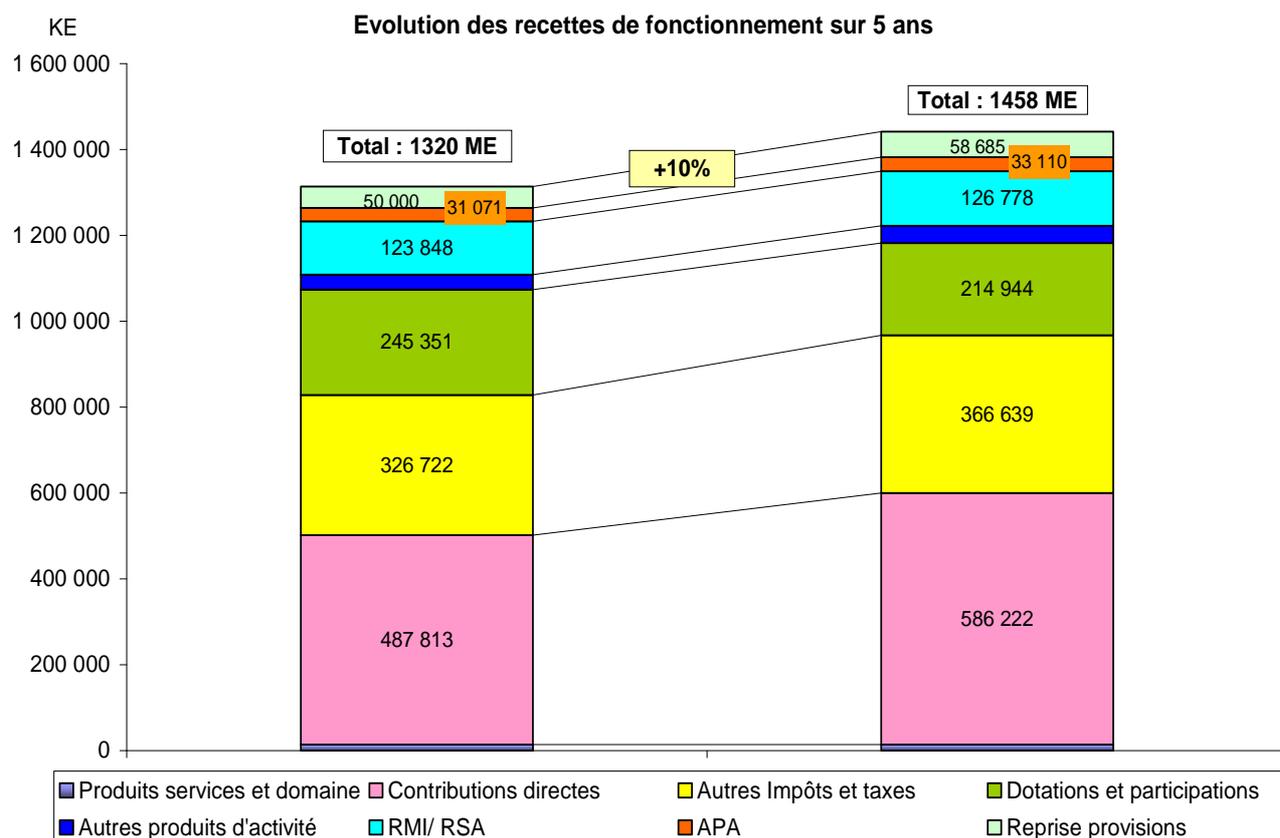
**Evolution des dépenses d'investissement sur 5 ans
(hors remboursements anticipés de dette)**



La baisse de l'investissement sur la période résulte, à l'instar des autres départements, d'un fort effet de ciseau constaté entre 2011 et 2015. L'évolution des dépenses de fonctionnement (+16%), liée pour l'essentiel à l'augmentation des dépenses sociales n'est pas compensée par l'évolution des recettes de fonctionnement qui n'a été que de 10%.

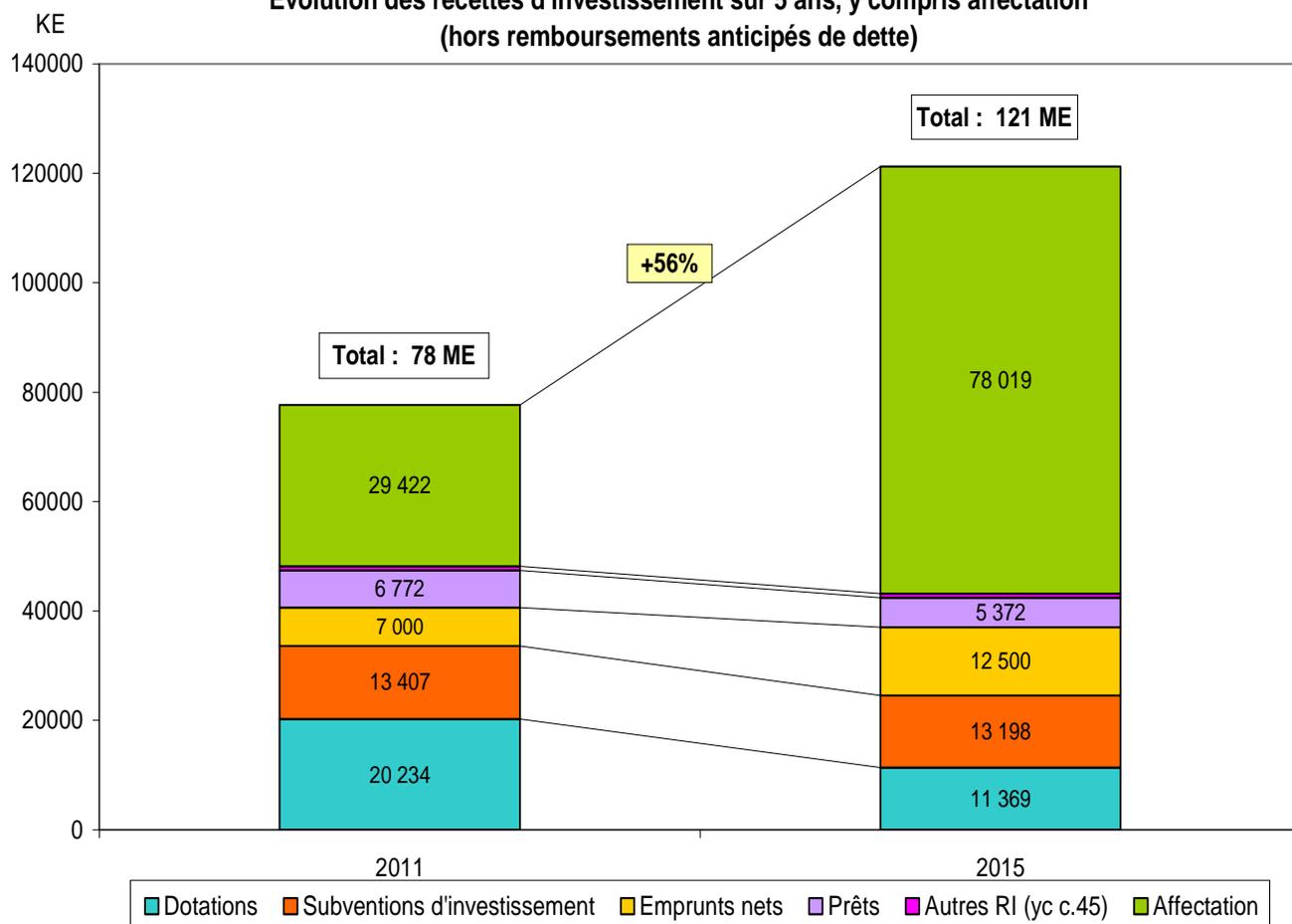
Comptes administratifs : années	CA11	CA12	CA13	CA14	CA15	% évol° s/5 ans
Total Recettes réelles Fonctionnement	1 319 953	1 349 832	1 386 406	1 444 283	1 457 683	-
% évolution		2,26%	2,71%	4,17%	0,93%	10,43%
70 - Produits services et domaine	13 757	17 816 29,50%	13 664 -23,30%	22 529 64,88%	13 976 -37,96%	1,59%
731 - Contributions directes	487 813	502 095 2,93%	543 161 8,18%	587 489 8,16%	586 222 -0,22%	20,17%
73 - Impôts et taxes	326 722	324 691 -0,62%	310 304 -4,43%	336 217 8,35%	366 639 9,05%	12,22%
74 - Dotations et participations	245 351	243 148 -0,90%	242 868 -0,12%	235 429 -3,06%	214 944 -8,70%	-12,39%
75 - Autres produits d'activité	35 208	35 979 2,19%	43 861 21,91%	41 417 -5,57%	40 675 -1,79%	15,53%
013 - Atténuation de charges	991	303 -69,42%	381 25,74%	452 18,64%	268 -40,71%	-72,96%
015 - RMI	2 218	1 744 -21,37%	1 017 -41,69%	543 -46,61%	150 -72,38%	-93,24%
016 - APA	31 071	33 231 6,95%	42 371 27,50%	38 473 -9,20%	33 110 -13,94%	6,56%
017 - RSA	121 630	131 075 7,77%	124 959 -4,67%	124 663 -0,24%	126 628 1,58%	4,11%
76 - Produits financiers	210	109 -48,10%	89 -18,35%	166 86,52%	131 -21,08%	-37,62%
77 - Produits exceptionnels	4 983	9 642 93,50%	13 434 39,33%	4 528 -66,29%	16 255 258,99%	226,21%
78 - Reprises / provisions	50 000	50 000 0,00%	50 296 0,59%	52 377 4,14%	58 685* 12,04%	17,37%

* Nb : les 58,7 M€ de reprise provision en 2015 comprennent 8 M€ pour le financement de l'amortissement in fine d'un emprunt.



Comptes administratifs : années	CA11	CA12	CA13	CA14	CA15	% évol° s/5 ans
Total Recettes réelles d'investissement	350 696	251 277	240 724	181 743	160 678	-
% évolution		-28,35%	-4,20%	-24,50%	-11,59%	-54,18%
10 - Dotations, fonds divers (hors 1068)	20 234	19 676 -2,76%	14 712 -25,23%	11 490 -21,90%	11 369 -1,05%	-43,81%
13 - Subventions d'investissement	13 407	17 522 30,69%	16 108 30,69%	19 318 -8,07%	13 198 19,93%	-1,56%
16 - Emprunt et dette	309 497	203 276 -34,32%	202 868 -0,20%	142 688 -29,66%	129 997 -8,89%	-58,00%
<i>dt CLTR indexés sur EONIA (RA)</i>	175 000	132 000	9 000	0	0	
<i>dt emprunts classiques</i>	134 497	71 276	193 868	142 688	129 997	
2 - Immo incorp, corp, et en cours (20, 21, 23)	74	309 317,57%	197 -36,25%	270 37,06%	584 116,30%	689,19%
204 - Subventions d'équipement versées	670	1 935 188,81%	59 -96,95%	143 142,37%	106 -25,87%	-84,18%
27 - Immobilisations financières	6 772	6 731 -0,61%	6 780 0,73%	7 774 14,66%	5 372 -30,90%	-20,67%
45 - Opérations pour compte de tiers	42	1 828 4252,38%	0 -100,00%	60	52 -13,33%	23,81%

**Evolution des recettes d'investissement sur 5 ans, y compris affectation
(hors remboursements anticipés de dette)**



C – Evolution des taux de structure par section en dépenses sur 5 ans

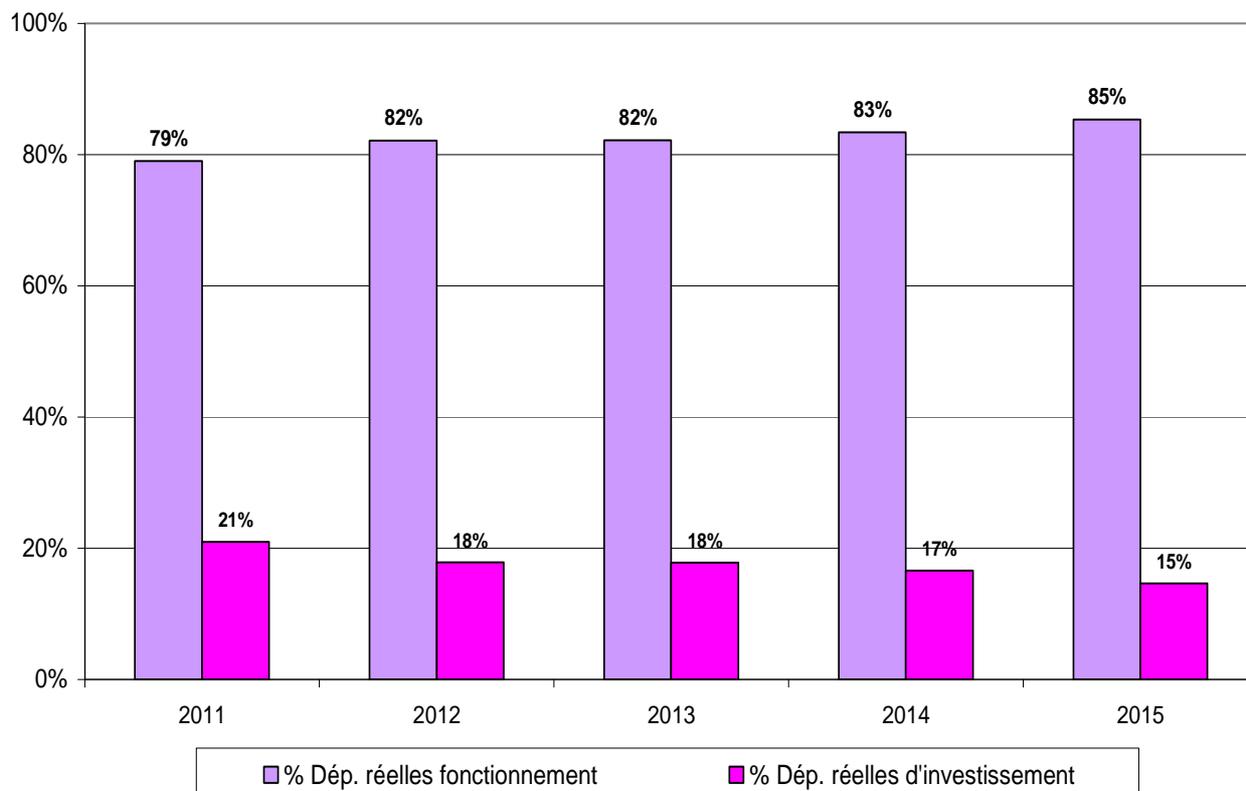
Les dépenses de fonctionnement augmentent leur part dans la structure des dépenses à **85%** (+2 points l'an et +6 pts sur 5 ans).

Les plus fortes progressions sur 5 ans concernent le RSA (+38%), les frais aux établissements (+33%), dont :
personnes âgées : +35%
personnes handicapées : +30%
enfants : +37%.

Les contributions obligatoires (SDIS, collèges), les participations et les subventions bénéficient d'un taux d'évolution compris entre 13 et 15%, de même que les aides sociales individuelles (hors APA et RSA) à +13% globalement. Toutefois, l'augmentation relativement faible de ces aides est masquée par la compensation entre une forte hausse de la PCH (+58%), et une nette réduction des autres postes du compte (ACTP, allocations enfance et diverses allocations).

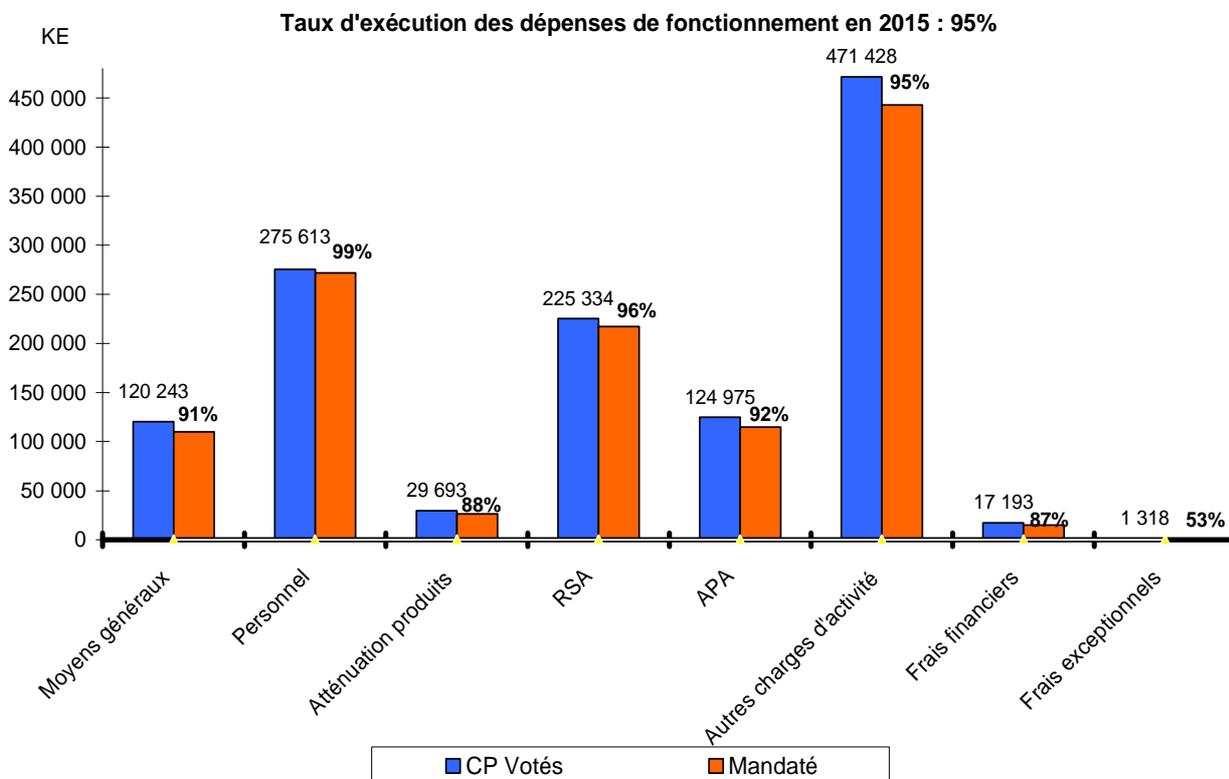
Les reversements de fiscalité (droits de mutation et CVAE), comptabilisés en atténuation de produits, enregistrent une très forte augmentation de +94% sur 5 ans, compte tenu des réformes opérées avec notamment un fonds de péréquation CVAE créé en 2013.

Taux de structure investissement / fonctionnement des C.A.
(hors remboursements anticipés de dette)

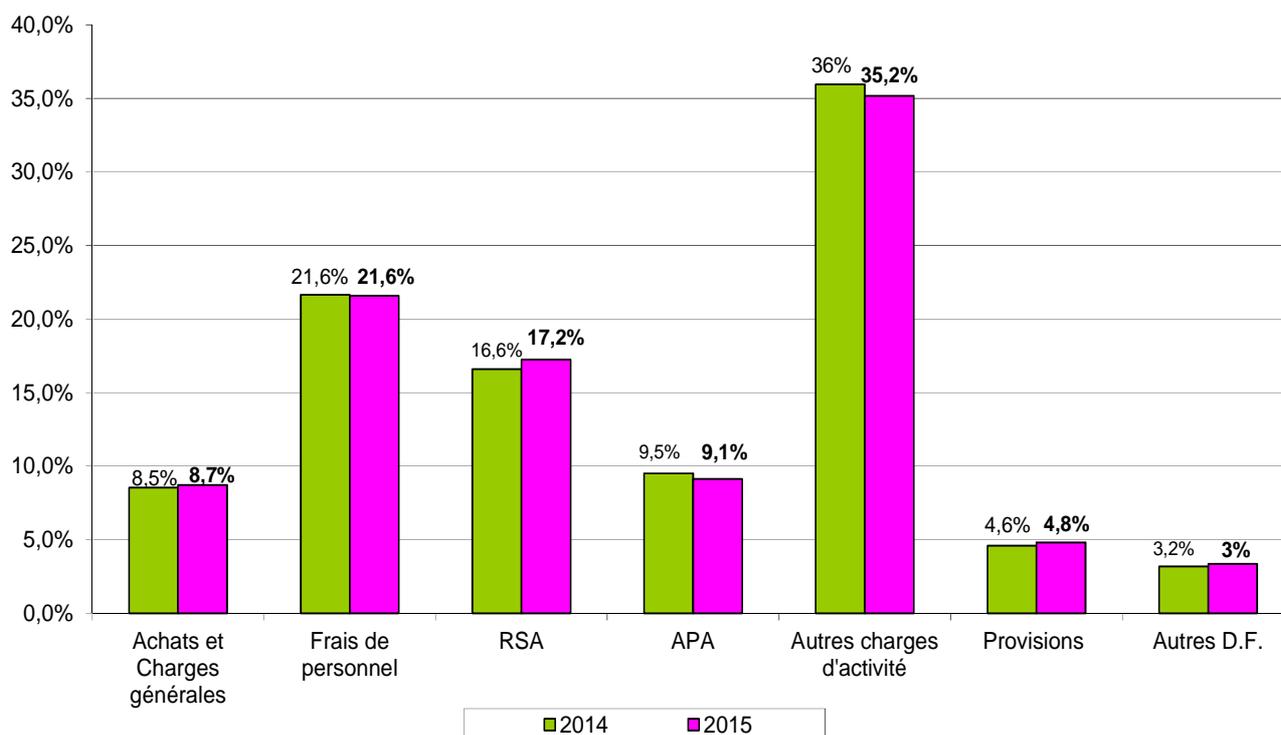


II - EXECUTION ANNUELLE 2015 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – Taux d'exécution et taux de structure des dépenses de fonctionnement :



Taux de structure des dépenses de fonctionnement



* Le taux d'exécution 2015 se réduit de 1,5 point à 95% des crédits votés (hors imprévus), comparé à 2014 avec une assez faible réalisation sur l'APA (92% contre 97% en 2014).

* En taux de structure sur la section, les « autres charges d'activité » (chapitre 65) constituent la masse financière la plus importante, et continuent de régresser de -0,8 point sur l'année au profit du RSA.

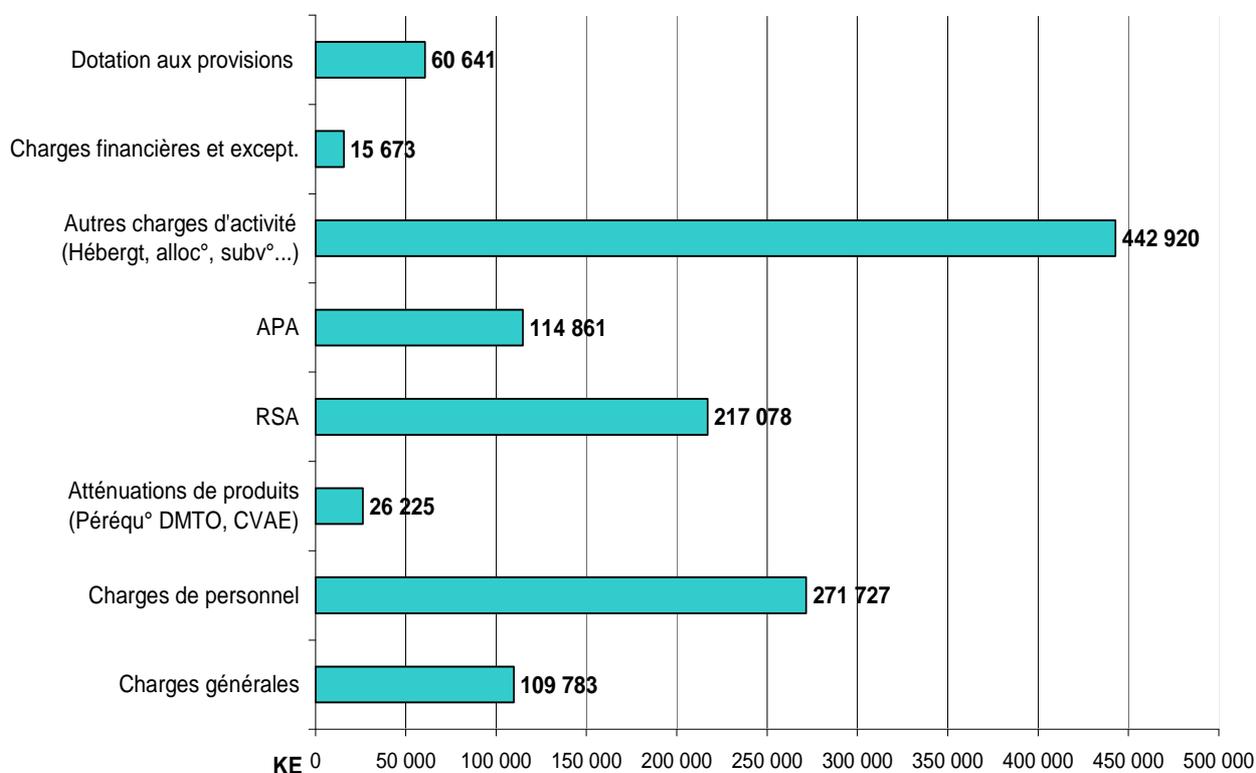
Les frais de personnel et les charges générales restent globalement stables.

L'APA connaît un léger repli, tendance déjà observée en 2014.

B – Commentaires d'exécution annuelle des dépenses de fonctionnement :

Ces dépenses évoluent sur l'an de **+1,85%**, et représentent les masses suivantes :

Répartition des charges réelles de fonctionnement en 2015 : 1,26 milliard d'Euros

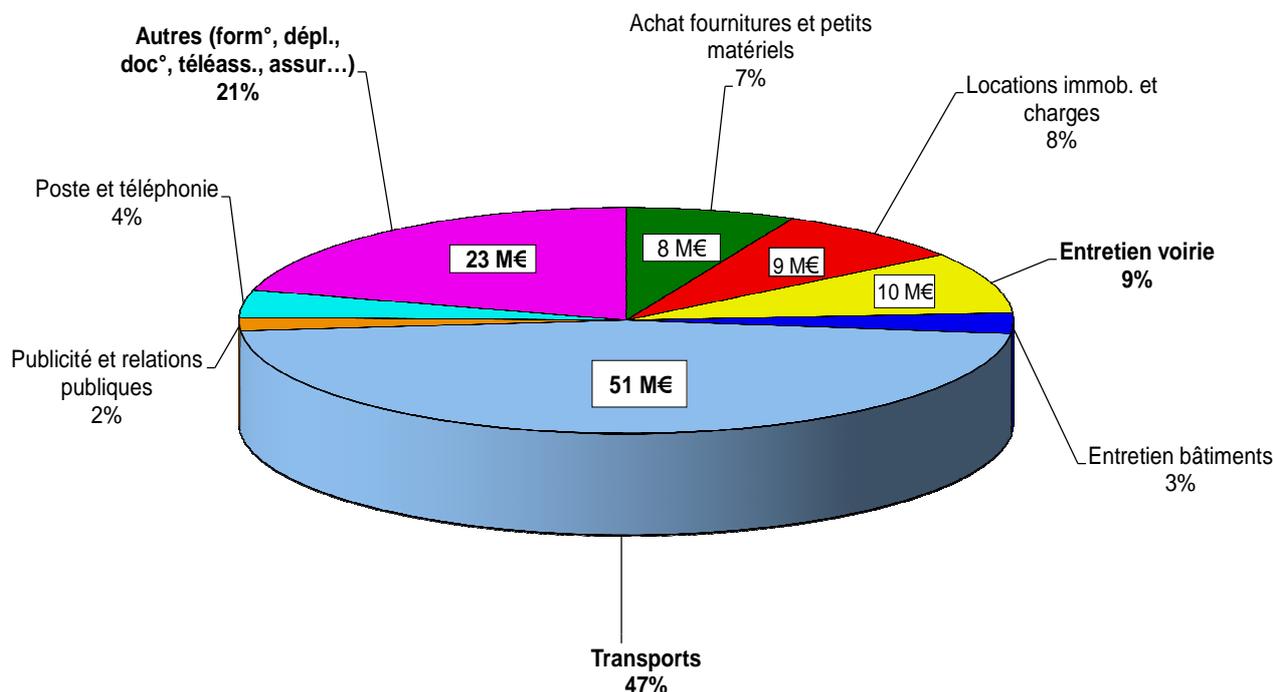


Détail par postes :

➔ Les charges générales :

A près de 110 M€, elles évoluent de +4% sur l'exercice, et marquent la plus forte évolution sur les 5 dernières années. Celle-ci se situe principalement en volume sur le poste des transports (+3 M€).

Composition des charges générales : 110 millions d'euros



Les Transports : 51,2 M€(+6%), se répartissent selon les secteurs à :

* 46,2 M€ pour les scolaires (+5,9%), dont 4,6 M€ pour les élèves handicapés (+17%) : l'augmentation des scolaires est due en partie à l'intégration au budget principal des circuits spéciaux gérés par la Régie départementale (RDT) suite à l'application du nouveau cahier des charges 2015-2024 (+0,5 M€), ainsi qu'à la hausse du nombre des élèves handicapés pris en charge qui représente 711 élèves, soit près de 10% des enfants scolarisés en CLIS et ULIS.

S'agissant des lignes spéciales par cars sur marchés (29,7 M€), les derniers appels d'offres ont permis d'optimiser les circuits avec enchaînements, une modalité d'organisation permettant de réduire les coûts (-3,4%).

Le transport des scolaires par TISSEO s'est élevé quant à lui à 7,5 M€, et par la SNCF à 2,5 M€.

* 3 M€ pour les demandeurs d'emploi (TISSEO et SNCF),

* 1,9 M€ pour l'Enfance et la Famille, (dont 1 M€ pour les assistants maternels et 740 K€ pour les enfants utilisant des taxis).

L'entretien et les réparations : 18 M€, enregistrent une nouvelle baisse de -2,9%.

L'entretien de la voirie se réalise à 9,7 M€ (-10,4%) et des bâtiments collèges et MDS à 3,2 M€ (+2%).

Les achats de fournitures : 7,8 M€(+3,1%), dont 7,7 M€ sont affectés à des achats non stockés de matière et fournitures. L'eau et l'énergie représentent un coût de 2,2 M€, les fournitures et petits équipements de voirie : 1,7 M€, les fournitures de bureau : 0,4 M€, les carburants : 0,3 M€, les dictionnaires : 0 M€, (...).

Les locations et les charges : 8,9 M€ (-3,6%). Les locations mobilières de voirie et les locations immobilières restent stables à 6,7 M€ et 1,4 M€ respectivement.

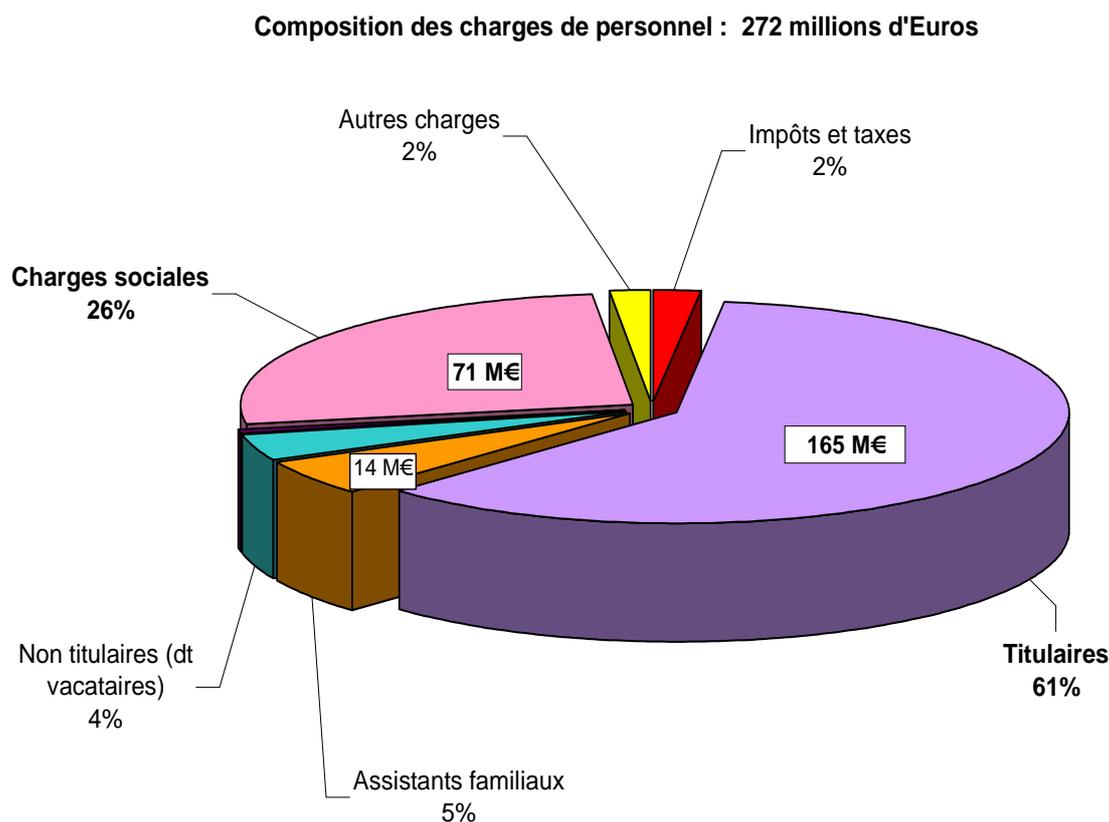
Les frais d'assurances : 1,9 M€, marquent une évolution inférieure à 1%.

Les autres postes de charges générales sont :

- * frais de télécommunications et postaux : 4,3 M€(+4,7%) ;
- * les prestations de services : 3 M€ (+3,3%) dont la téléassistance (1,9 M€) ;
- * versement aux organismes de formation : 3,3 M€ (+31,9%), dont 2,1 M€ pour les dispositifs territoriaux et d'accès à l'emploi bénéficiant d'un financement FSE, 736 K€ pour le personnel départemental, et 433 K€ pour les assistants familiaux ;
- * divers services extérieurs : 2 M€ (-39%), baisse consécutive à l'imputation en 2015 des dépenses de communication (conception graphique, achat d'espaces, multimédia...) sur le poste des honoraires, conseils ou des relations publiques.
- * honoraires médicaux de l'aide sociale à l'enfance et de conseils : 2 M€ (+40%, cf. supra) ;
- * relations publiques et publications : 2 M€ (+100%, cf. supra).
- * frais de déplacement : 2,2 M€ (-0,7%) ;
- * remboursements aux autres départements pour les enfants en établissements : 1,6 M€ (stables).

➔ **Les frais de personnel :**

A 271,7 M€, ils enregistrent une hausse modérée, égale à +1,5% (soit +4,1 M€ en volume).



La répartition de l'effectif départemental au 31/12/2015, de 6777 agents, s'établit par statut comme suit :

- **Personnel permanent : 6116** (dont 5474 titulaires, 229 stagiaires, 411 non titulaires sur emplois permanents);
- **Personnel non permanent : 131** (dont 47 non titulaires sur emplois non permanents, 64 emplois aidés, 20 apprentis);
- **Personnel mis à disposition : 24** (dont 14 pour le Parc Technique et 10 pour les Archives et la DEF);
- **Assistants familiaux : 506.**

Ont été pris en compte en 2015, l'internalisation de 4 nouveaux clubs de prévention au 01/01/2015 ainsi que l'intégration de l'association ADDA31 (Association pour le Développement des Arts) au 01/09/2015 avec la création de la Direction des Arts Vivants.

Les contrats au titre des vacataires d'été ont été de **486** en 2015.

Les éléments de la masse salariale se chiffrent à :

- Rémunérations : 190,6 M€ (+1,4%),
- Cotisations : 71 M€ (+1,7%),
- Impôts et taxes : 5,5 M€ (+1,6%).

Les évènements qui ont impacté les salaires et les charges en 2015 sont :

- les avancements d'échelons (Glissement Vieillesse Technicité) : 2 M€ ;
- les promotions internes (CAP 2015) : 0,3 M€ ;
- la revalorisation des grilles indiciaires des agents de catégorie C : 1,4 M€ ;
- l'intégration de 4 clubs de prévention jeunesse supplémentaires : 1,1 M€ ;
- l'augmentation du taux des charges patronales retraite des agents titulaires (CNRACL) de +0,10%, et des non titulaires (IRCANTEC) de +0,12% ;
- pas de modification de la valeur du point.

Le ratio par habitant, à 215€, reste supérieur à la moyenne de la strate des départements millionnaires, contre 169€ (*données CA 2014, hors Paris – 3^{ème} rang après le Val de Marne et la Seine-Saint-Denis*).

➤ Revenu de Solidarité Active (RSA)

Les dépenses s'élèvent à 216,5 M€ (+5,9%), une hausse annuelle deux fois moins forte que celle des 2 années précédentes.

Le nombre de bénéficiaires RSA payés par le Département est de **38.203** en décembre 2015, contre 36.695 en décembre 2014, soit + 4,1% (dont 37.951 pour la CAF et 252 pour la MSA).

Le nombre total des allocataires RSA (financements CG + Etat) en décembre 2015 est de **51.106** (+6,6%) en Haute-Garonne (contre 47.931 en 2014).

Les dépenses du chapitre RSA se décomposent comme suit :

- allocations : 198,8 M€(+6,9%) à la CAF et à la MSA, organismes payeurs ;
- quote-part indirecte des rémunérations et charges des agents du CD31 : 5,9 M€ (+5,8%) ;
- organismes de formation : 3,9 M€ (-22,5%), baisse due à l'imputation, en 2015, des dépenses mandatées bénéficiant d'un financement FSE sur le chapitre des charges générales (cf. supra p.14) ;
- transport : 3,4 M€ (-5,1%) ;
- subventions : 2,8 M€ (+7,7%).

➤ L'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA)

Le montant réalisé pour l'APA s'élève à 114,9 M€, représentant une diminution, pour la seconde année consécutive, de -2,3% (2,7 M€ en volume).

Cette économie est due à l'aboutissement sur une année pleine de la mise en œuvre, depuis avril 2014, de nouveaux modes de gestion que sont :

- le paiement au réel (la collectivité ne fait plus l'avance de la totalité des plans d'aide) des prestations des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD),
- le dispositif de télégestion des SAAD,
- et le Chèque Emploi-Service Universel (CESU).

Le nombre de bénéficiaires de l'APA, comptabilisés en droits payés, est de **26 220** au 31/12/2015 (contre 23 701 en décembre 2014).

Sur la totalité des bénéficiaires, 68% relèvent de l'APA à domicile.

A domicile, l'APA est attribuée à 17 855 personnes.

Les bénéficiaires du GIR4 (faible dépendance) représentent 11 171 personnes, soit 63% du total des 4 GIR ouverts à l'APA à domicile. Le coût moyen octroyé en Haute-Garonne au titre de ce GIR4 est de 208€ mensuel (*part prise en charge par le CG*).

En Haute-Garonne, le montant moyen au titre du GIR1 (très forte dépendance) est de 662€ mensuel.

En établissements, le nombre de personnes âgées est de 8 365.

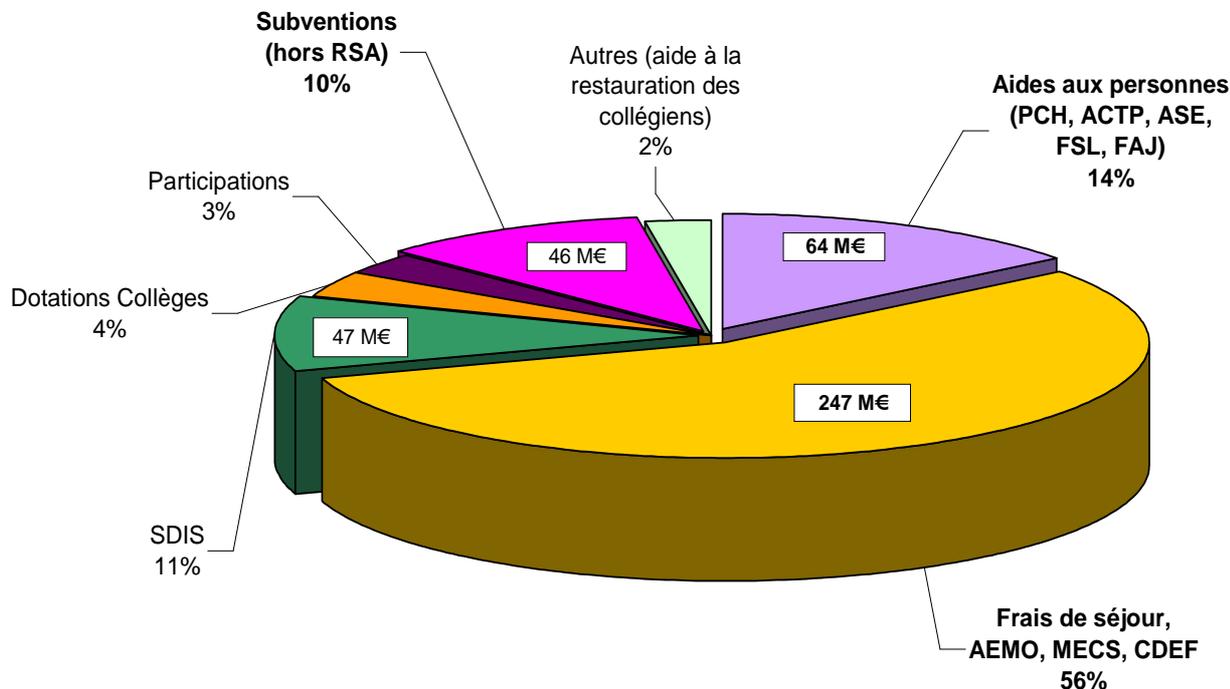
Les bénéficiaires du GIR2 (forte dépendance) sont comptabilisés pour 4 329 personnes, soit 52% du total des 4 GIR ouverts à l'APA en établissements. Le coût moyen octroyé en Haute-Garonne au titre de ce GIR2 est de 472€ mensuel.

Le montant moyen au titre du GIR1 (très forte dépendance) pour le département est, quant à lui, de 480€ mensuel.

➔ Les autres charges d'activité

A 443 M€, ce chapitre qui occupe 35% du montant des dépenses de fonctionnement, enregistre notablement un léger repli en 2015 (-0,4%), alors qu'il n'a cessé de croître de +4,5% en moyenne sur les 10 dernières années.

Composition des "Autres charges d'activité" : 443 millions d'Euros



Les grands postes se sont réalisés ainsi :

a- Aides à la personne, hors APA et RSA : **63,7 M€**(+3,9%), recouvrant :

La *Prestation de Compensation du Handicap (PCH)* : **47,5 M€** qui progresse de +5%, une évolution attendue compte tenu de la hausse du nombre des bénéficiaires, des minima sociaux, et des tarifs des SAAD.

Le nombre de bénéficiaires PCH est de **4751 bénéficiaires** en décembre 2015 (contre 4 571 en 2014), qui se répartissent en 4 208 adultes et 543 enfants (- 20 ans).

Les *allocations compensatrices pour tierce personne (ACTP)* : **7,6 M€** se réduisent de -3,7%.

Le nombre de bénéficiaires ACTP en décembre 2015 est de **1 039**, contre 1 074 à fin 2014.

Concernant l'*Aide sociale à l'enfance (ASE)*, les allocations représentent **1,8 M€**(-7,4%), baisse résultant de la modification du règlement départemental d'attribution.

Le nombre de familles aidées a été de 5 461, contre 6 047 en 2014 (jeunes majeurs inclus); le montant moyen alloué par famille s'est élevé à 313 € (306 € en 2014).

Les dépenses du *Fonds de Solidarité au Logement (FSL)* ont été mandatées pour **3,4 M€**(+19,4%), et ont été affectées à l'accompagnement au logement des personnes en difficulté et au logement temporaire par le biais de marchés publics (1,8 M€), aux impayés EDF (0,8 M€), GDF (0,4 M€), eau (0,2 M€).

Le *Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)* : **0,6 M€**(+21,4%).

b- Frais de séjour : **246,7 M€**(-0,7%), et selon les bénéficiaires concernés :

- *Personnes âgées* : **29,6 M€**(-7,7%),

- *Personnes handicapées* : **118,5 M€**(-1,7%).

Sur ces 2 secteurs, la forte maîtrise des tarifs des établissements sociaux et médico-sociaux a contribué à cette baisse, ainsi que le montant important des rattachements effectué en 2014 (soit 34 M€) permettant de ne pas déporter budgétairement le paiement des services faits en 2014 sur l'exercice suivant. En 2015, le rattachement est quasi similaire à 35,8 M€.

- *Enfance* : **98,5 M€**(+3%, soit + 3 M€ en volume), se répartissant selon les structures d'accueil ainsi :

▪ les maisons d'enfants à caractère social (MECS) du département et hors département : 50 M€ (+1,4%) pour 1331 bénéficiaires,

▪ le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF) : 13,7 M€ (+5,6%), 366 bénéficiaires ;

▪ le placement familial (établissements, entretien et tiers digne de confiance) : 12,7 M€ (+1,4%),

▪ les actions éducatives en milieu ouvert (AEMO) : 7,2 M€ (+2,4%), pour 2 618 bénéficiaires,

▪ les centres maternels : 4,5 M€ (+3,5%),

▪ l'hébergement des mères avec enfants de - 3 ans en hôtels et résidences hôtelières : 4,5 M€ dont 1,5 M€ pour les mineurs isolés (+57,2%),

▪ les lieux de vie : 3,5 M€ (+17,8%).

c- Contributions obligatoires : **62,5 M€**(-1,7%).

Elles concernent à la fois la dotation au *Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)* pour 46,5M€, représentant une hausse de +1%, et les *dotations aux collèges publics et privés* pour 15,9 M€ (-8,7%). Pour ces dernières, la réduction en volume de -1,5 M€ s'explique par des décalages de paiement aux collèges privés en 2014 et 2015.

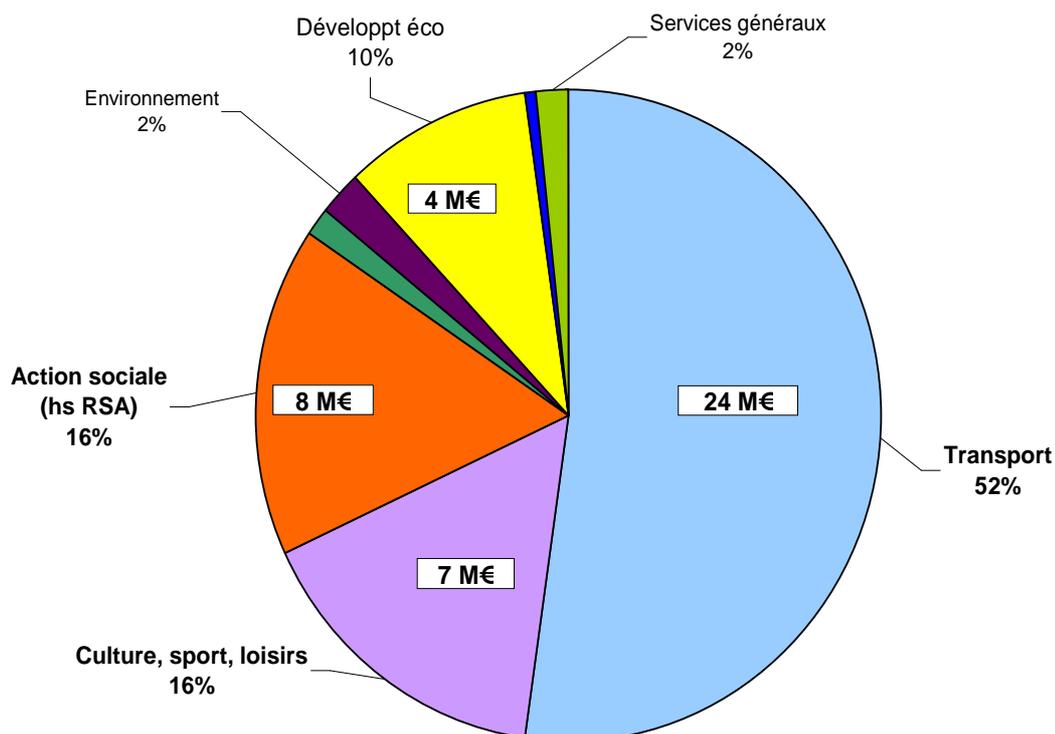
d- Participations : **13,6 M€**(-2,9%).

Elles ont été versées principalement aux organismes suivants :

- Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA31) : 5,2 M€,
- Agence Technique Départementale (ATD31) : 3,5 M€,
- Autoroutes du Sud de la France pour l'abonnement au réseau (ZAP31) : 1,3 M€,
- SNCF Réseau (ex-RFF) pour les études sur la LGV Bordeaux-Toulouse : 1,2 M€,
- Régie des chèques vacances : 0,9 M€,
- et divers (Barrage de Montbel, ADF, SMEAG...).

e- **Subventions** (hors RSA) : **45,7 M€**,(-1,8%).

Répartition des subventions de fonctionnement par fonction : 46 M€



L'activité Transport reste majoritairement subventionnée par :

- la participation du budget principal au déficit du budget annexe de l'Interurbain pour **22,6M€** (+98%), une augmentation due à l'affectation directe, dès janvier 2015, de l'ensemble des déplacements de l'interurbain sur le budget annexe, et la suppression concomitante des compensations tarifaires versées à la Régie des Transports (RDT31), et de sa subvention.
- la subvention à RDT pour la gestion de la gare routière (0,9 M€).

Les autres déficits des budgets annexes portés par le budget principal représentent une charge d'environ 500 K€ chacun pour le Laboratoire Départemental, activité vétérinaire dans le cadre des politiques publiques (hors veille sanitaire imputée en 2015 en prestation de service sur le budget principal), la Pépinière d'entreprises Théogone, et le Haut Débit.

Les subventions à la culture, aux sports et loisirs représentent **7,2 M€** et ont financé :

- la culture : 4,7 M€, dont 0,8 M€ pour les écoles de musique, 0,4 M€ pour l'ADDA31 (intégrée au CD31 en septembre 2015), et 3,1 M€ pour diverses associations et festivals (Cinémathèque de Toulouse, TNT, Théâtre Garonne, Théâtre du Pavé, Orchestre de Toulouse, les Grands interprètes de Toulouse, les festivals Pronomades, TV Comminges Pyrénées, le Printemps de septembre...);
- la Jeunesse : 1,7 M€, dont 1 M€ pour l'éducation populaire (MJC, Ligue de l'Enseignement 31, foyers ruraux, FONJEP), et l'accompagnement scolaire ;
- le sport : 0,9 M€.

Le secteur de l'action sociale (hors RSA) a bénéficié de 7,5 M€ réparti pour 2,4 M€ à la MDPH, 1,3M€ pour la Mission Locale Haute-Garonne dans le cadre de l'insertion des jeunes, 0,6 M€ pour l'animation socio-éducative (CRIJ...), 0,7 M€ pour les subventions petite enfance et l'aide aux loyers des crèches.

Le développement économique : 4,4 M€ dont 2,9 M€ pour le développement touristique, et 0,9M€ pour l'agriculture.

f- Frais de gestion courante : 8 M€(+12,6%), qui concernent les aides à la demi-pension des collèges d'un montant de 6,3 M€ (+3,1%), le déficit du budget annexe de la Restauration (186 K€), et la participation annuelle au Parc Technique pour couvrir la baisse du temps de travail (800 K€).

➔ L'atténuation des produits

Les recettes encaissées et reversées par le Département se sont élevées à 26,2 M€ (+27,7%).

Concernant le *Fonds de Solidarité sur les aides individuelles sociales* (RSA, PCH, APA), le produit issu des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) est reversé pour **9,7 M€(-19,4%)**. Ce fonds résulte de la loi de finances (LF) 2014, et a été pérennisé pour 2015 et les années à venir. Son assiette est de 0,35% des DMTO perçus en N-1.

Pour le *Fonds de péréquation des DMTO* (LF 2011), le reversement a été de **10,5 M€(+106%)**. Cette augmentation est liée à celle du produit des DMTO perçu en 2014 par rapport à 2013, progression qui a dû être plus marquée en Haute-Garonne que dans la moyenne des autres départements.

Au titre du *Fonds National de Péréquation de la CVAE*, institué en 2013, le reversement du Département s'est élevé à **5,9 M€(+91,4%)**. La hausse résulte de deux facteurs combinés liés d'une part à l'augmentation du produit de CVAE perçu en 2014, et d'autre part à une modification législative portant le reversement maximum à 3% du produit encaissé en N-1 (+1 point).

➔ Les charges financières et exceptionnelles

Les charges financières sont en baisse à 15 M€ (-13,4%), ainsi que les charges exceptionnelles à 0,7 M€ (-33%).

Les intérêts de la dette s'élèvent à 14,7 M€, dont 3,8M€ au titre des ICNE (intérêts courus non échus), en baisse de -12,5%. Ils ne représentent que 1,2% des dépenses de fonctionnement.

Ce résultat s'explique par des taux d'intérêt demeurés très bas en 2015, ainsi que par la réduction du stock de la dette.

Le taux moyen de la dette départementale a ainsi reculé de 0,07 point sur l'année (cf. partie V).

Les autres charges financières (commissions) s'élèvent à 0,3 M€.

Les intérêts moratoires, pénalités, et les annulations de titres de recettes antérieurs ont été mandatés pour 0,7 M€.

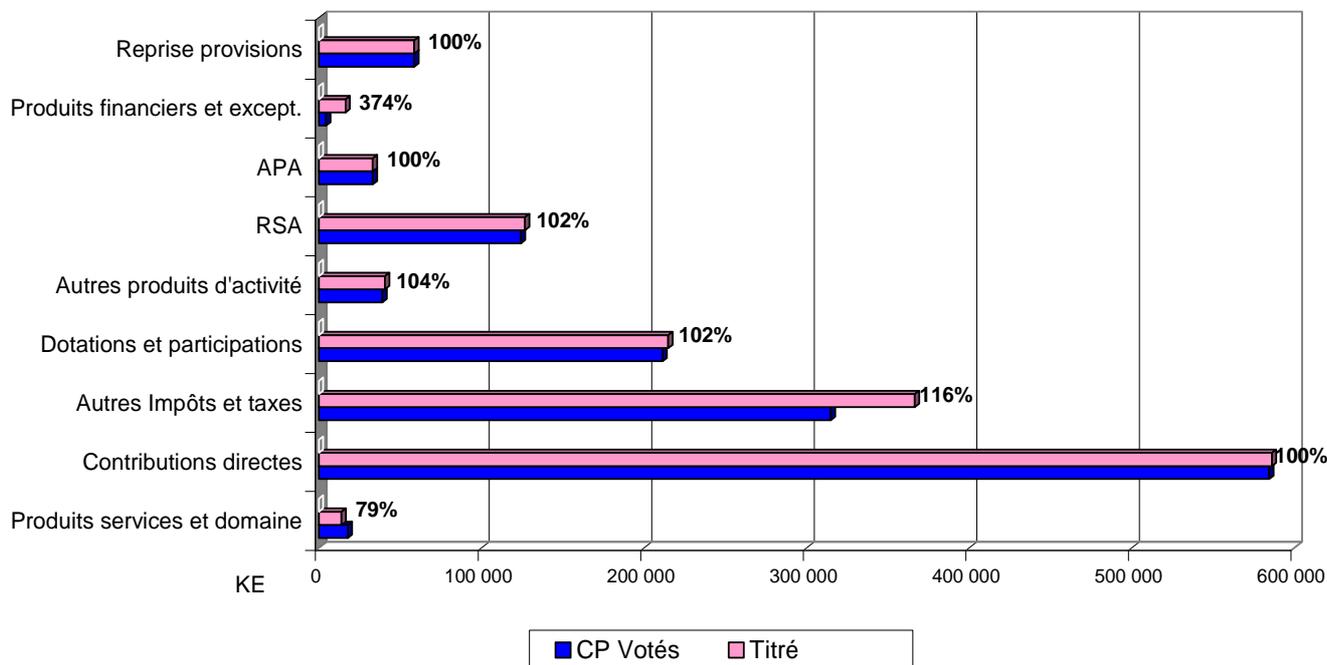
➔ La dotation aux provisions

A **60,6 M€(+6,9%)**, elle est destinée pour 60 M€ à couvrir les charges de décentralisation, et 0,6 M€ les créances incertaines (créances incertaines, impayés de loyers FSL).

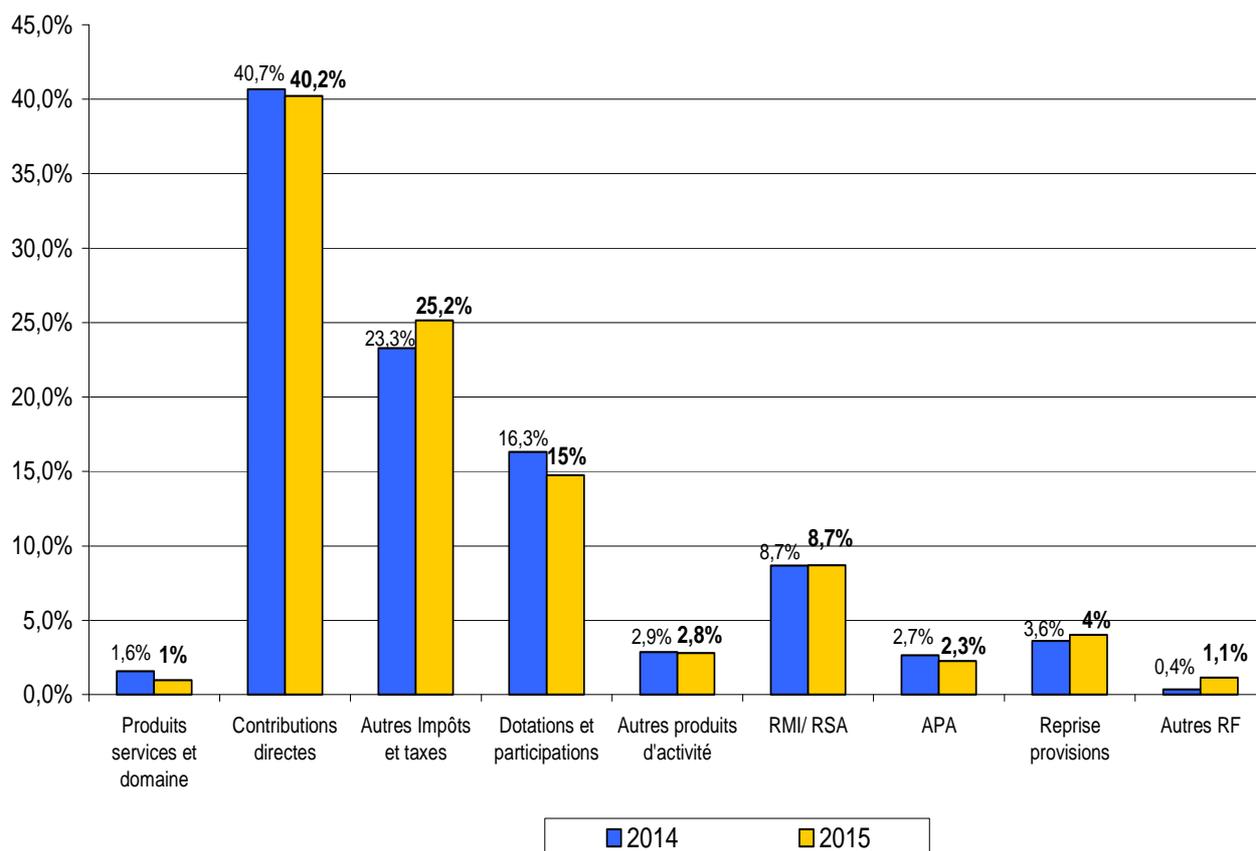
Le « stock » de provisions au 31/12/2015 est de **77 M€** contre 75 M€ en 2014.

C - Taux d'exécution et taux de structure des recettes de fonctionnement :

Taux d'exécution des recettes de fonctionnement 2015 : 105%



Taux de structure des recettes de fonctionnement



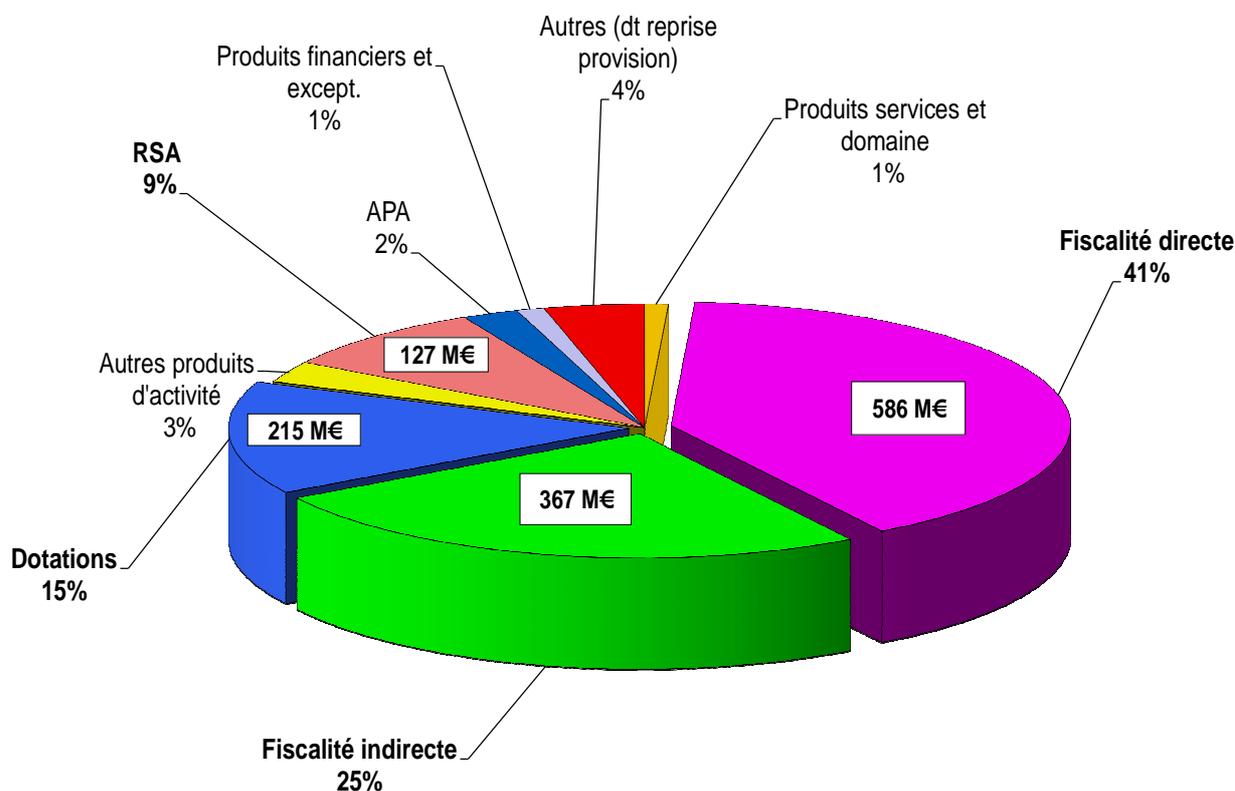
* L'exécution des recettes de fonctionnement se réalise à 105%, plus d'1 point supérieur à 2014. Les impôts indirects, grâce à la bonne tenue des DMTO et au fort encaissement enregistré en fin d'année, dépassent de +16% la prévision. Les contributions directes s'exécutent sans majoration, très peu de rôles supplémentaires ont été encaissés (25 K€).

* Concernant les taux de structure, les dotations régressent (-1,3 pt) au profit des impôts indirects (+ 2 pts). Les taxes directes occupent la part majoritaire à 40% des recettes ordinaires.

D- Commentaires d'exécution annuelle des recettes de fonctionnement :

Les recettes se réalisent à **1.458 M€**, représentant moins de 1% d'évolution sur l'an, et +13,5 M€ en volume.

Composition des recettes de fonctionnement 2015 : 1,458 milliard d'euros



Détail par postes :

➔ Les produits et services du domaine

Ils s'élèvent à 14 M€ (-38%), une baisse qui est consécutive à des rattrapages de facturations opérés en 2014 sur le personnel mis à disposition en 2013, ajouté à un reste à facturer sur 2015 estimé à 4M€ (recette non rattachée).

Ces personnels sont refacturés aux structures proches de la collectivité : Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA31), Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), et Agence Technique Départementale (ATD), ainsi que le CDT, l'ADDA, l'Amicale, l'AMF31.
Le montant total est de 11,9 M€.

Les autres recettes relèvent de remboursements à l'encontre des services extérieurs (MDPH, CDEF, CDT...) ou des budgets annexes, et qui concernent :

- diverses prestations ou fournitures (imprimerie, affranchissement, téléphone, petites fournitures, assurances),
- la redevance pour passage de réseaux de télécommunication (0,7 M€) et divers droits de voirie,
- depuis octobre 2015, l'encaissement de la billetterie de « Jazz sur son 31 ».

➔ Les contributions directes et la fiscalité reversée²

Le produit global des contributions directes est en léger repli sur l'exercice, à 586,2 M€ (-0,2%).

Il se compose de :

- **la taxe foncière sur les propriétés bâties : 358,2 M€(+1,4%).**

Evolution très modérée du produit compte tenu du maintien du taux à 21,90% pour la seconde année consécutive, il reste le 2^{ème} taux le plus élevé des départements millionnaires.

Les bases ont crû assez faiblement (+2,09 % en évolution physique et +0,9% en revalorisation forfaitaire identique à 2014).

- **la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) : 188,8 M€(-3,3%).**

Conformément aux prévisions, la recette de CVAE est en baisse comparé à 2014. Cette situation résulte principalement d'une moindre contribution de l'industrie manufacturière, celle-ci ayant diminué de près de 14 M€.

Le Département encaisse une fraction égale à 48,5% de la CVAE payée par les entreprises situées sur son territoire.

- **l'Imposition Forfaitaire sur Entreprises de Réseau (IFER) s'élève à 2 M€(+4,2%) ;**
- **le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) est figé à 24,2 M€;**
- **le Fonds des frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties : 12,9 M€(+2,1%).** Institué en 2014, il fait suite à la rétrocession de ces frais par l'Etat aux départements, et est destiné à couvrir la charge croissante des Aides Individuelles Sociales (RSA, APA, PCH).

➔ La fiscalité indirecte

Son produit est de 366,6 M€, soit une progression annuelle de + 9%. Il se compose ainsi :

- **Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) : 193 M€(+14,2%).**

Ils connaissent une évolution comparable à 2014, reflétant la bonne tenue du marché des transactions immobilières.

- **Le Fonds de péréquation des DMTO : 7,1 M€(-24,5%).**

Il traduit depuis 2014 l'application de deux mesures distinctes votées en lois de finances :

² Recettes fiscales et dotations : données transmises par la DFD/Budget

* LF 2011 (art.123) : le Département bénéficie d'un mécanisme de garantie pour la 3^{ème} année consécutive égal à 25% du versement du fonds perçu avant la perte d'éligibilité. Sa recette de **1,7 M€** a donc été divisée par deux par rapport à 2014 (-50%) ;

* LF 2014 (art.78) : mesure destinée à financer les AIS, son produit est de **5,3 M€**(-9,4%).

Le produit collecté au niveau national a diminué de plus de 4% comparé à 2014, baisse se répercutant dans le reversement au CD31.

- **La Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurances (TSCA) : 60,3 M€**(+1,2%).

Elle est destinée à financer les transferts de compétences relevant de la loi de 2004 sur les libertés et les responsabilités locales et le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

La TSCA supplémentaire : 71,5 M€(+1,6%).

Issue de la réforme de 2011 de la taxe professionnelle, elle compense les pertes de produit fiscal.

Le produit global de la TSCA est de **131,7 M€**(+1,4%).

- **La Taxe Intérieure sur les Consommations de Produits Energétiques (TICPE) : 10,9 M€** (+0,7%).

Affectée depuis 2008 au financement complémentaire des transferts de compétences non couverts par la TSCA, cette part de TICPE, distincte de la TICPE attribuée au titre du RSA, est obtenue pour l'ensemble des départements par application d'une fraction du tarif de cette taxe aux quantités de carburant vendues chaque année sur l'ensemble du territoire national.

- **La Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Electricité (TDCFE) : 14 M€** (-0,2%).

Cette taxe s'applique aux quantités d'électricité fournie ou consommée majorées d'un coefficient multiplicateur délibéré par l'Assemblée à 4,25 pour 2015.

- **La Taxe d'Aménagement : 9,9 M€**(+227,6%).

Remplaçant pour partie la taxe CAUE depuis 2012, son produit, en nette augmentation, atteste d'une mise en œuvre effective intégrant aussi les régularisations de produits perçus au titre des années antérieures.

➔ Les dotations et participations

Les recettes de ce chapitre sont en baisse de -8,7% à 214,9 M€ (soit -20,5 M€ en volume).

- **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 143 M€**(-12,1%).

Cette baisse retrace l'effort annuel de 3,64 milliards d'€ demandé par l'Etat aux collectivités territoriales, dans le cadre du redressement des comptes publics pour la période 2015-2017.

L'écêtement de 20 M€ s'est effectué sur la dotation forfaitaire passant de 123,2 M€ en 2014 à 103,2 M€.

Les 2 autres parts (péréquation urbaine et dotation de compensation) ont été gelées.

- **La Dotation Générale de Décentralisation (DGD) est égale à 1,6 M€**(figée depuis 2009).

- **La Dotation de Compensation de la Réforme de la TP (DRCTP) est aussi identique à 31,2M€** (bien que le concours ne soit ni figé, ni indexé).

- **Les compensations de fiscalité directe : 10,5 M€**(-15%).

Elles comprennent pour environ 90% du produit, la dotation pour transfert des compensations d'exonérations des anciennes taxes directes (taxe d'habitation, foncier non bâti, taxe professionnelle), puis la compensation sur le foncier bâti suite aux exonérations votées par l'Etat (personnes de +75 ans non assujetties à l'IR, zones franches urbaines et zones urbaines sensibles), et la compensation pour la CVAE payée par l'Etat (exonération de droit).

- **La dotation PCH (Prestation de compensation du Handicap) : 11,4 M€**(+5,7%).

Concours versé par la CNSA en fonction de différents critères de charges (nombre d'allocataires PCH, ACTP, AEEH enfant handicapé, AAH adulte handicapé, pension invalidité), et de richesse (potentiel

fiscal venant en minoration), son augmentation traduit une dégradation pour le CD31 des critères de charges retenus au titre de 2014 concernant les bénéficiaires, et du potentiel fiscal corrigé, et des dépenses de PCH retenues pour l'année 2013.

Par ailleurs, l'enveloppe nationale a crû de +1,43% en 2015.

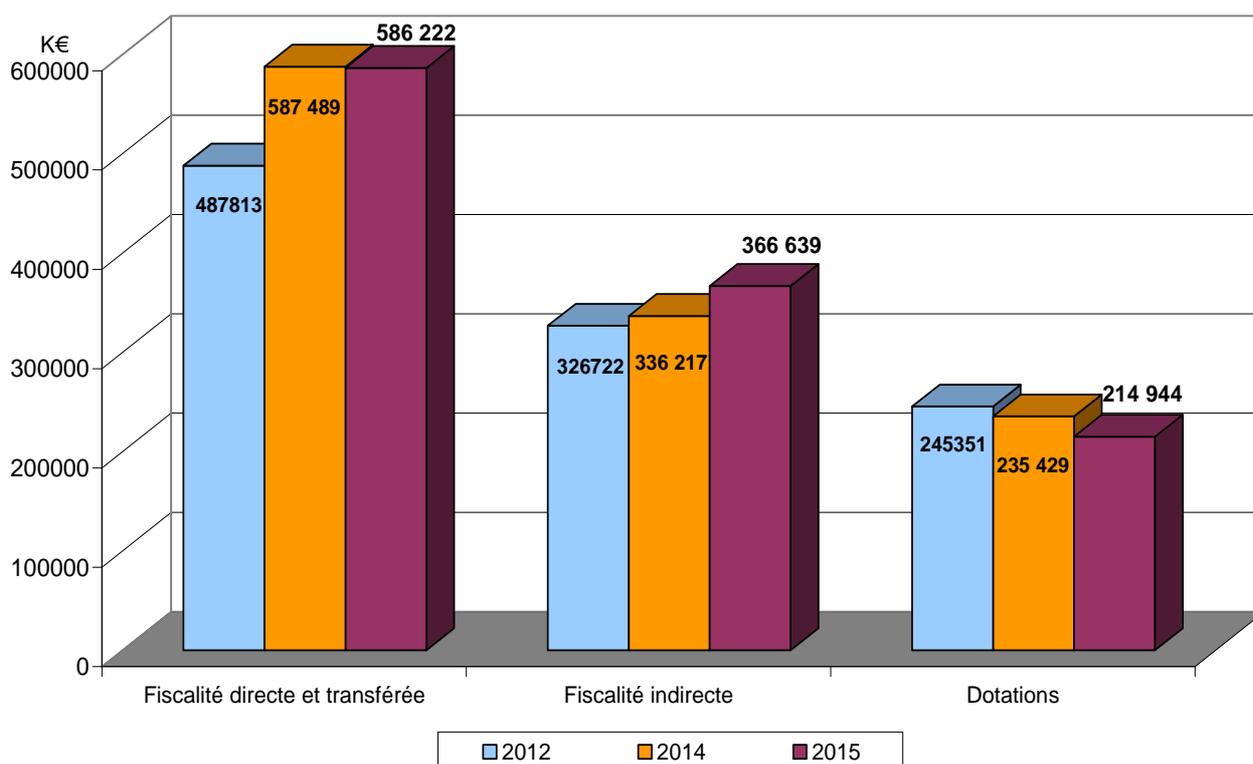
- **La dotation pour la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est de 1,2M€(+9,9%).**

- **Le Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion (FMDI) : 6,2 M€(+21,6%).**

La croissance des dépenses 2014 versées au titre du RSA (hors indus) a impacté comme l'an passé la part insertion du fonds. L'évolution a été supérieure en Haute-Garonne, à +13,7%, à celle constatée au niveau national de +9,23%, d'où une évolution favorable de cette part pour le Département.

La représentation sur 3 ans des grandes natures de recettes ordinaires démontre un rendement fort mais stagnant de la fiscalité directe en 2015, par rapport à des impôts indirects très dynamiques mais conjoncturels, et d'un secteur dotations accentuant sa tendance baissière suite aux mesures prises par l'Etat.

Evolution de la répartition des produits fiscaux et des dotations



➔ Les recettes du RSA et de l'APA

Les recettes relatives au RSA à 126,6 M€ (+1,6%) sont composées :

- de la Taxe Intérieure sur les Consommations de Produits Energétiques (TICPE) pour **122,9 M€** identique à 2014 ;
- des recouvrements d'indus et de fraudes : 1,7 M€ (+11,5%),
- des apurements de rattachements de dépenses 2014 (allocations RSA) : 1,8 M€.

Les ressources de l'APA (Allocation personnalisée à l'autonomie) : **33,1 M€** (-13,9%) recouvrent 2 types de recettes :

- la dotation de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) : **29,8 M€** (-4,4%) ;

- les recouvrements sur bénéficiaires : **3,3 M€** (-54,7%) résultant du contrôle de l'effectivité et des reversements d'indus. Ils enregistrent une baisse importante due à la mise en œuvre de nouveaux dispositifs de paiement sur service fait et par chèques CESU, initiés en cours d'année 2014. Cette baisse est à corréliser avec la réduction constatée sur les versements d'allocations APA.

➔ Les autres produits d'activité

Ils s'élèvent à **40,7 M€** (-1,8%), et sont composés :

- des recouvrements au titre de la récupération de l'aide sociale pour un montant de 34,8 M€ perçus auprès des établissements d'accueil des personnes âgées et handicapées (le Département avançant 100% de l'aide contre une participation légale obligatoire de 10%), ainsi que des obligés alimentaires (0,8 M€), et des recours sur successions (2,4 M€) ;
- de la récupération au titre de l'aide sociale à l'enfance auprès des autres départements et de la Sécurité Sociale (0,7 M€) ;
- du versement de la part agents pour les chèques vacances (1 M€), et de la régie de la crèche (0,2M€) ;
- des recouvrements d'indus sur prestation PCH (1,7 M€) ;
- des loyers du patrimoine immobilier du Département (1,1 M€) ;
- des recouvrements reversés par la CAF pour la gestion déléguée du Fonds de Solidarité Logement, antérieure à 2014 (0,6 M€).

➔ Les produits exceptionnels

A 16,3 M€, ils progressent de +260%.

Ces recettes se détaillent ainsi :

- apurement du rattachement des charges de 2014 : 9,2 M€, contre 2 M€ en 2014 ;
- ventes immobilières : 3,1 M€, dont les parcelles à Toulouse H. Serres (1,2 M€), Blanchard (0,9M€), Bruguières (0,5 M€) ;
- indemnités d'assurances pour sinistres de 1,8 M€ suite aux inondations de juin 2013,
- pénalités des entreprises sur marchés (0,5 M€),
- mandats annulés sur exercices antérieurs (0,1 M€).

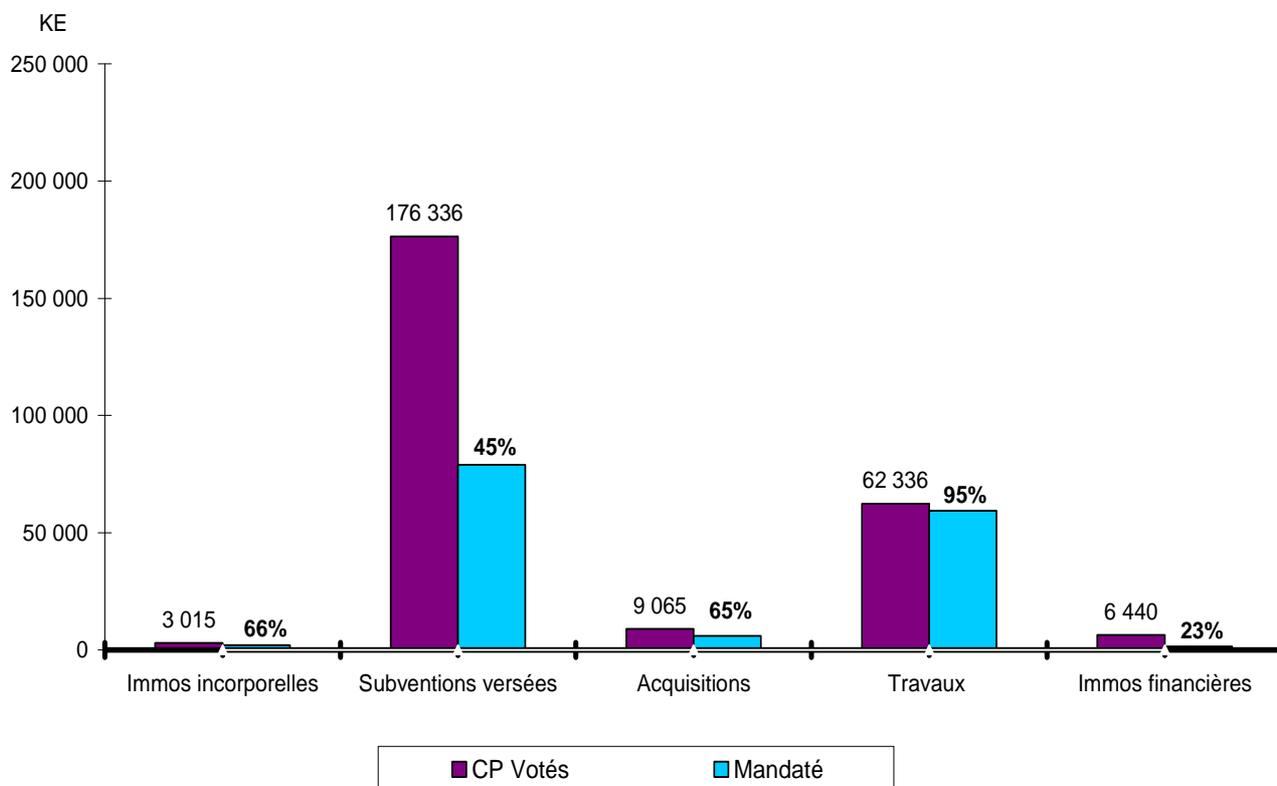
➔ La reprise sur provisions

Elle s'est effectuée pour 58,7 M€ (+12%) et concerne pour 50 M€ la couverture des risques et charges de décentralisation, 8 M€ pour l'amortissement in fine d'un emprunt, et 0,7 M€ pour les créances incertaines (admissions en non valeur).

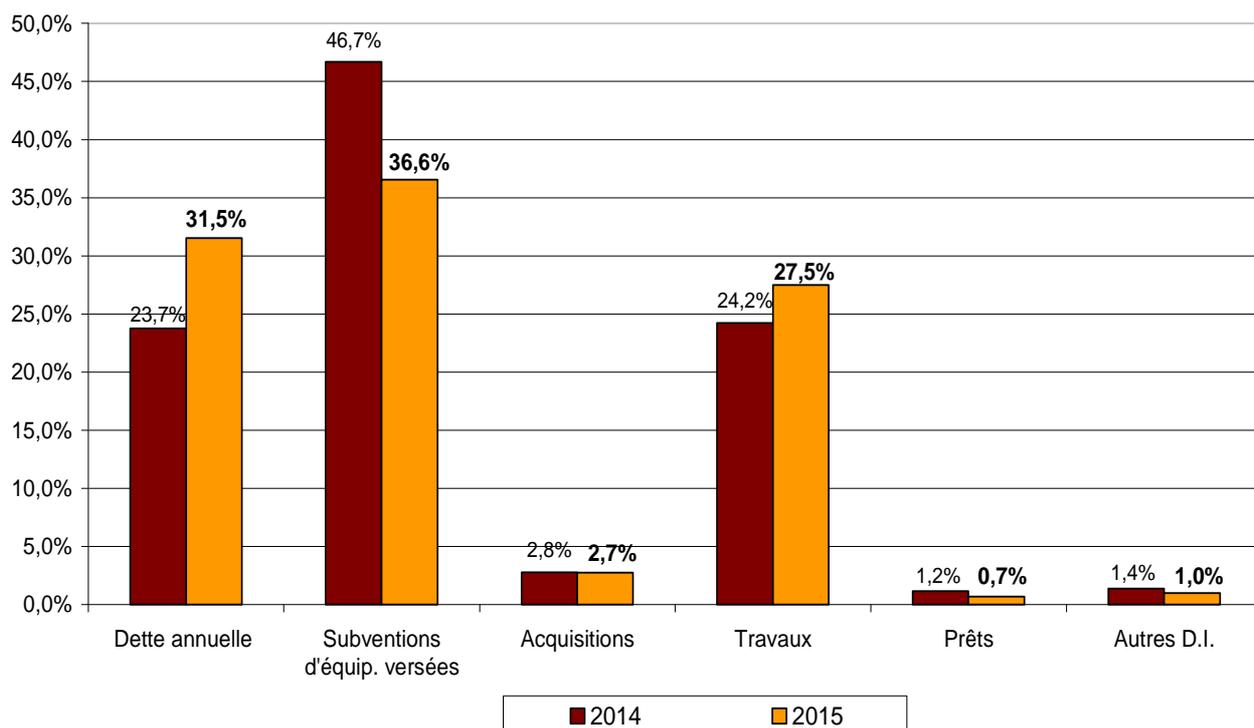
III- EXECUTION ANNUELLE 2015 DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A- Taux d'exécution et taux de structure des dépenses d'investissement :

Taux d'exécution des dépenses d'investissement (hors dette) en 2015 : 57,3%



Taux de structure des dépenses d'investissement
(hors remboursements anticipés de dette)



* *Le taux d'exécution des crédits de paiement des dépenses d'investissement (hors remboursements anticipés de dette) est de 57,3%, contre 58% en 2014.*

- Les travaux maintiennent un très bon taux de réalisation à 95%, identique à 2014.

- Les subventions versées, quant à elles, ne s'exécutent qu'à 45%, prolongeant le niveau de l'an passé.

Alors que les subventions versées aux communes et EPCI se réalisent à 91%, les programmes d'infrastructures lourdes conduits par TISSEO (Syndicat Mixte des Transports en Commun) ne se réalisent qu'à 10% des crédits de paiement, et par SNCF Réseau pour la LGV ne bénéficie d'aucun paiement en 2015 pour des raisons tenant au manque de visibilité sur la poursuite du projet (ligne Bordeaux-Toulouse). Ces deux programmes ont été inscrits respectivement pour 56,4 M€ et 15,8 M€.

Les subventions aux personnes privées ont consommé quant à elles 62% du crédit annuel.

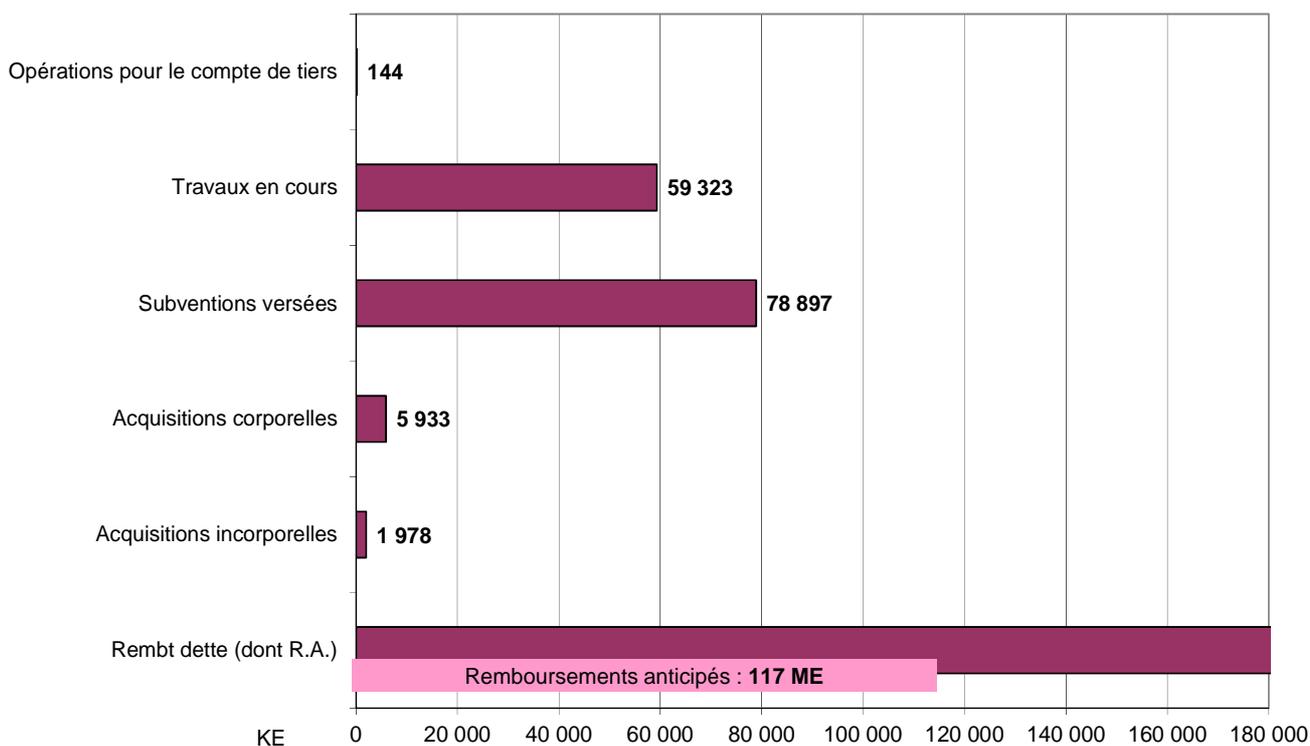
- Les acquisitions, les achats incorporels et les prêts, largement plus modestes en volume, se réalisent respectivement à 65%, 66% et 23%.

* *Les taux de structure montrent une réduction très sensible sur l'exercice des dépenses relatives aux subventions (-10 points), au profit des travaux et du capital annuel de la dette.*

B- Commentaires d'exécution annuelle des dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement (hors remboursements anticipés de dette) sont en baisse de -12,4% à **215,8M€** Après réintégration, elles s'élèvent à 333,3 M€.

Répartition des dépenses réelles d'investissement en 2015 : 333 millions d'Euros



Détail par postes :

➔ La dette

Les remboursements de dette recouvrent :

- **le capital annuel** pour **68 M€**(+16,4%), soit une évolution de +10 M€ en volume, dont 8M€ résultent de l'amortissement in fine d'un emprunt (Dexia) ;

- **les remboursements anticipés** pour **117,5 M€**(contre 110,2 M€ en 2014), qui ont été effectués sur le Crédit Agricole-CIB en début d'exercice et de manière temporaire, pour déstocker la trésorerie largement excédentaire.

➔ Les dépenses d'équipement brut

Elles concernent :

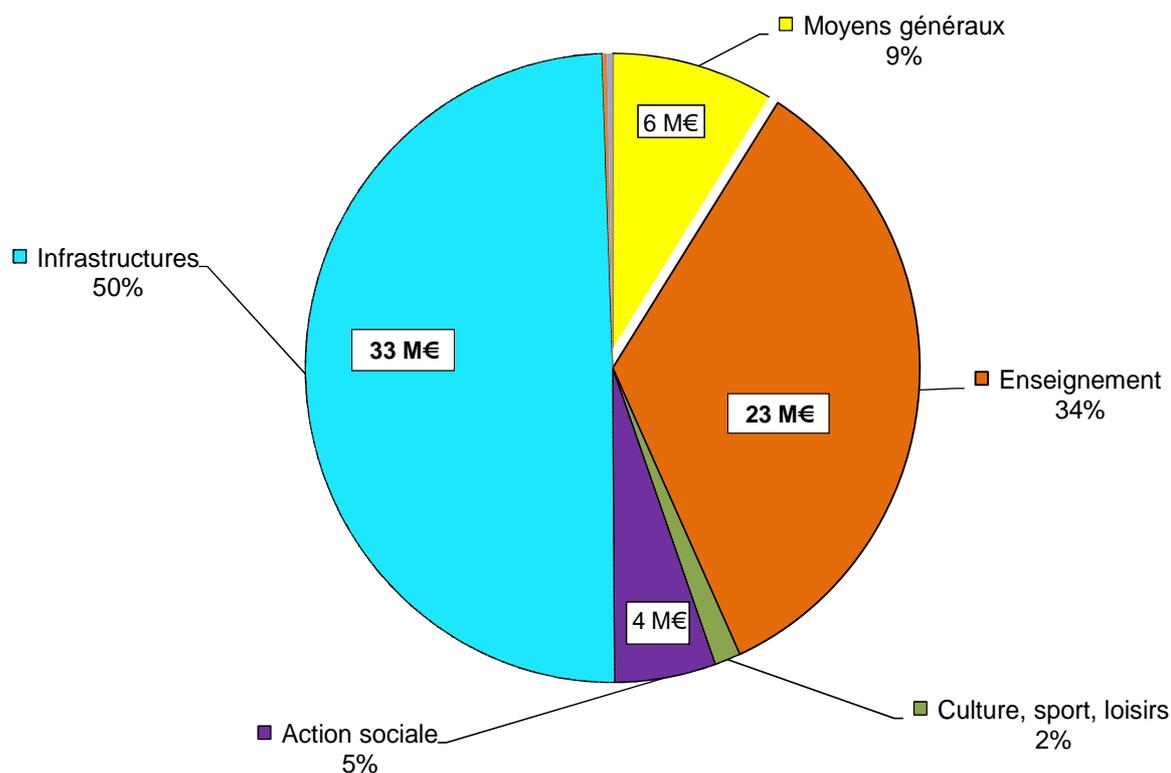
- les immobilisations incorporelles (études et logiciels), et corporelles,
- les travaux en cours et pour compte de tiers.

Elles s'élèvent à **67,4 M€**, traduisant une variation annuelle de -2,8%.

Le secteur des Infrastructures reste prépondérant à 33 M€, suivi de celui de l'Enseignement à 23M€, montants comparables à 2014.

Les dépenses de Moyens généraux égales à 6 M€ se répartissent en 1,6 M€ d'acquisitions logicielles, 2,1M€ d'acquisitions mobilières (mobilier, véhicules, maintenance et sécurité), ainsi que 2,1 M€ de travaux, pour les sites du Conseil départemental (CAD, MDS, centres d'exploitation DVI...).

Equipements bruts par fonction en 2015 : 67 M€



➤ **Les immobilisations incorporelles : 2 M€** (-19,7%) dont achat de logiciels pour 1,9 M€, et études 0,1M€.

➤ **Les acquisitions de biens mobiliers et immobiliers : 5,9 M€** (-13,9%), avec :

- des achats de terrains pour voirie pour **0,9 M€**(+37%) ;
- du matériel informatique et mobilier pour les services à hauteur de **2,1 M€**(-18%), et **2,3 M€** pour les collèges (-12,5%).

➤ **Les travaux en cours : 59,3 M€**(-0,6%) portant sur :

* **Les bâtiments : 22,9 M€** (+8,9%), dont 16,8 M€ pour les collèges, 3,2 M€ pour les Maisons des Solidarités (MDS de Castanet et CDEF), et 0,8 M€ pour les bâtiments culturels.

Au titre des collèges, 11,2 M€ de *travaux neufs* ont été réalisés, notamment :

- pour poursuivre les opérations de reconstruction des collèges d'Auterive et de l'Union,
- pour l'isolation extérieure du collège d'Ayguevives,
- pour la restructuration de la demi-pension du collège J. Jaurès à Colomiers.

Les études ont débuté pour la réhabilitation du collège L. Paulin à Muret, et de celui de Pibrac, pour la construction d'un collège neuf à Escalquens, et la reconstruction du collège de l'Ile-en-Dodon.

Le patrimoine bâti des collèges a été financé pour 8,9 M€.

Plus d'1 M€ a été consacré à des travaux d'accessibilité dans les collèges (création d'ascenseurs, réaménagement des circulations et d'infirmieries).

Près de 854 K€ ont été consacrés à l'installation de matériel de cuisine dans les collèges.

Les principales opérations réalisées en 2015 sont (*O ou N = opération livrée ou non en 2015*) :

Pour les collèges :

Reconstruction du collège de L'Union	4 517 040 €	O pour les logements N pour le collège
Restructuration du collège d'Auterive	3 536 693 €	O
Collège d'Ayguevives - Isolation par l'extérieur	1 022 099 €	O
Collège Grenade Grand Selve Restructuration de la demi-pension	996 783 €	O
Colomiers J.Jaures (1/2 pension)	907 904 €	O
Construction du collège d'Escalquens	314 719 €	N
Réhabilitation du collège L.Paulin à Muret	246 328 €	N
Collège Michelet à Toulouse Restructuration et mise en accessibilité des sanitaires	284 632 €	O
Restructuration du collège de Pibrac	170 646 €	N
Matériel de cuisine dans les collèges	854 000 €	

Pour les bâtiments autres que collèges :

MDS Castanet	2 245 802 €	O
MDS Centre Extension du secrétariat et réaménagements intérieurs	164 245 €	
HDD - Rénovation des ascenseurs	248 828 €	
HDD - Changement du SSI	398 071 €	

* **La voirie : 31,7 M€(-9%).**

Les plus forts mandatements en 2015 sur la voirie et les infrastructures ont concerné :

Pour la modernisation du réseau sur RD :

RD 14 VILLENEUVE LES BOULOCS CARREFOUR RD 30 "LES CROUSTETS"	474 817 €
RD 4 PINS JUSTARET CARREF VC LA CEPETTE	461 197 €
RD 19 NAILLOUX CARREFOUR	357 300 €
RD 15 CASTELGINEST MISE AU GABARIT	251 099 €

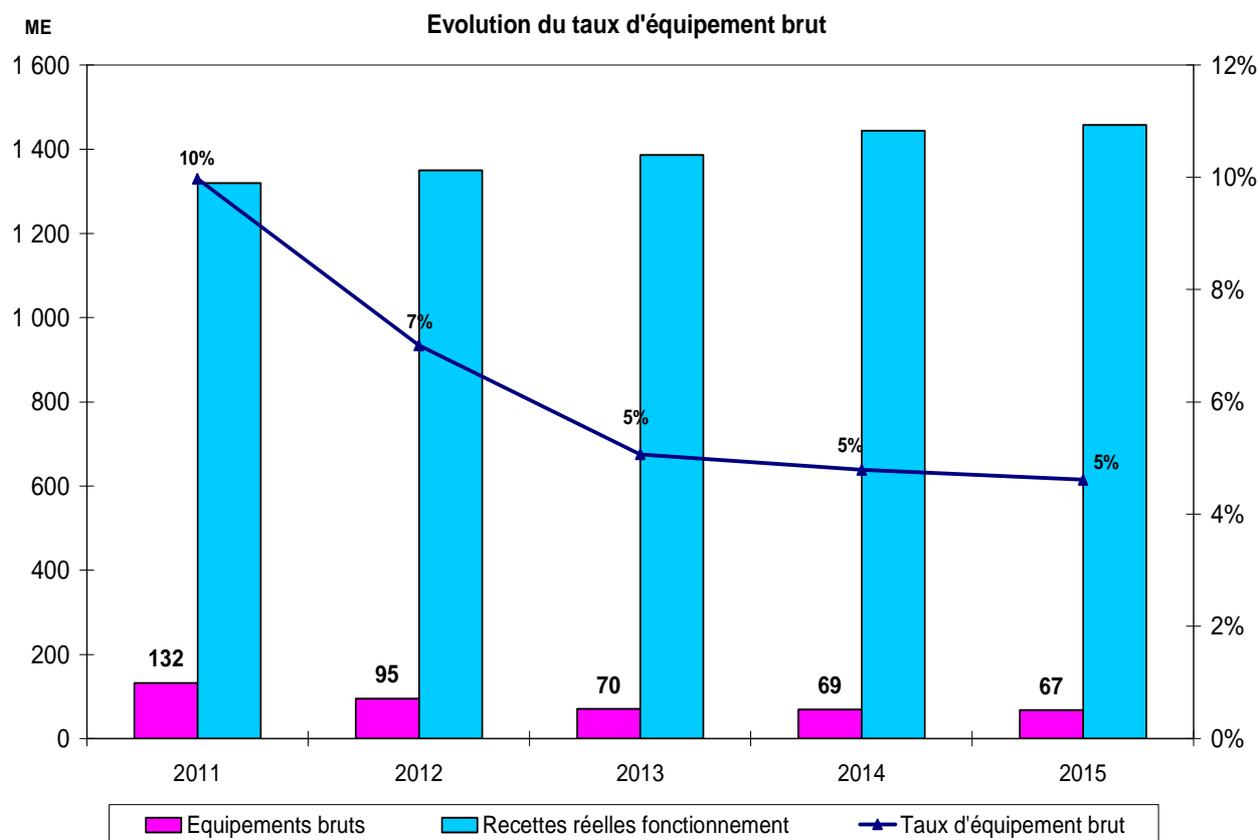
Pour les travaux sur Ouvrages d'Art :

RD 820 X PONT DE PINSAGUEL	1 385 253 €
RD 29D VILLEMUR PONT/BOUDY REPARATION PONT BOUDY SUR LE TARN	705 659 €
RD 125 LUCHON PONT DE LAPADE	561 340 €

Pour les chaussées :

RD 7 RIEUMES COUCHE DE SURFACE SECTION ENTRE STE FOY ET RIEUMES	580 131 €
RD 55 CARDEILHAC RENFOR CHAUSSEES RENFORCEMENT EN GRAVE EMULSION	397 385 €
RD 12 MURET CÔTE D EAUNES - TRANCHEE DRAINANTE SUITE GLISSEMENT DE TERRAIN	254 592 €
RD 37 ST LYS DU CARREF GIRATOIRE "GENIBRAT" AU CARREF AVEC LA RD 632	214 947 €
RD 980G TOULOUSE COUCHE DE SURFACE	208 920 €
RD 902 BLAGNAC COUCHE SURFACE	207 777 €
RD 902 BLAGNAC COUCHE DE SURFACE	207 132 €

Le taux d'équipement brut³ se situe autour de **5%**, stable comparé aux 2 exercices précédents, mais enregistre une réduction de 5 points en 5 ans.



➤ Les subventions d'équipement versées

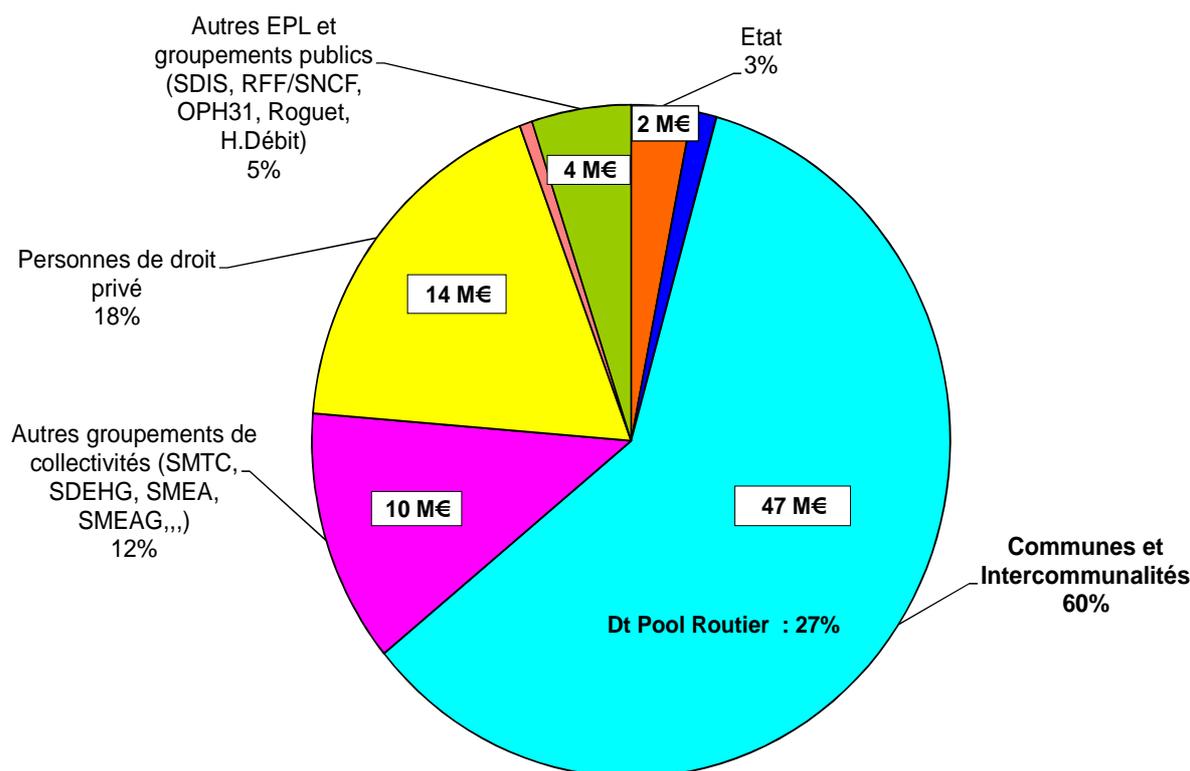
Elles s'élèvent à **79 M€ (-31,4% et -36 M€ en volume)**, et se décomposent comme suit :

- versement aux personnes publiques : **64,2 M€(-35,9%)**,
- versement aux personnes privées : **14,2 M€(-1,3%)**.
- dotations à l'équipement des collèges : **0,5 M€(stable)**.

Sur le secteur public, les variations négatives se constatent sur l'ensemble des catégories de bénéficiaires : Etat, Région, Communes et EPCI, et autres organismes publics (syndicats mixtes, autres établissements publics locaux et nationaux). La baisse constatée s'explique pour l'essentiel par la faible demande de mandatement de subventions par TISSEO et par l'absence de financement pour la LGV en 2015. Il est à noter que les crédits liés à ces opérations sont pour partie reportés sur 2016.

³ Taux d'équipement brut : somme des comptes 20,21, 23 et 45 divisée par les recettes réelles de fonctionnement.

Répartition par organismes des subventions d'équipement : 79 millions d'Euros



➤ Les personnes publiques :

* Les fonds de concours à l'Etat : 2,4 M€

Les mandatements ont porté sur :

- la déviation de Saint-Béat Arlos : 1,3 M€,
- le PMDI en milieu urbain : 0,4 M€
- l'échangeur de Borderouge : 0,3 M€.

A noter que pour ce qui concerne la voirie, la baisse résulte d'une sollicitation plus modérée des programmes co-financés avec l'Etat dans une année de négociation du nouveau contrat de plan Etat-Région.

* Les communes et l'intercommunalité : 47,2 M€, dont 12,5 M€ pour le Pool routier⁴.

Le ralentissement s'explique par :

- le cycle électoral, tant pour les communes que pour le département ;
- la modification des règlements d'aide en janvier 2013, diminuant les taux de subvention et fixant des plafonds subventionnables, qui trouve une application plus complète en 2015, compte tenu de l'assèchement progressif des dossiers « transitoires » (demandes antérieures à la révision) ;
- la baisse des dotations de l'Etat obligeant les collectivités à déterminer des projets prioritaires afin de pouvoir les financer ;

⁴ NB : au titre du Pool, le montant de 12,5 M€ est à augmenter de 2 M€ supplémentaires versés aux syndicats mixtes (cf. infra).

Parmi ces subventions, on peut distinguer :

• *Les équipements communaux et intercommunaux*: **20,7 M€**(-1 M€ par rapport à 2014), qui ont concerné en particulier :

- la rénovation du stadium pour accueillir l'Euro 2016 : 4 M€,
- le complexe sportif A. Jany à Toulouse : 485 K€,
- le complexe sportif de Labarthe-sur-Lèze : 431 K€,
- la rénovation de l'église de Paulhac : 356 K€,
- le Musée Aéroscopia à Blagnac : 314 K€,
- la construction d'un gymnase à Aucamville : 300 K€..

• *Le scolaire du 1^{er} degré* : **4,9 M€**

• *La ressource en eau* (AEP, assainissement eaux usées et pluviales, projet Aussonnelle) : **3,4 M€**

• *Les subventions en annuités* aux communes et groupements : **2,3 M€**

• *Les subventions destinées à l'accueil communal ou intercommunal de la petite enfance* : **0,4 M€**

* **Les autres groupements de collectivités** : **9,6 M€** dont :

- SMTC/TISSEO : 5,6 M€ (contre 17,5 M€ en 2014) au titre de la ligne du tramway Envol Blagnac – aéroport ;
- le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA31) : 1,9 M€ (dont 0,7 M€ au titre de subventions en annuités) ;
- le pool routier attribué aux syndicats mixtes (Salies-du-Salat, la Mouillonne, Saint-Gaudens Montréjeau Aspet, Haut Comminges) : 2 M€.

* **Les autres E.P.L. et organismes publics** : **4 M€** dont :

- absence de financement en 2015 à SNCF Réseau pour la LGV.
- le SDIS 2,5 M€,
- les budgets annexes de la Cité Roguet (0,2 M€) et du Haut Débit (0,6 M€) dans le cadre de la participation du budget principal à leurs déficits d'investissement,
- l'OPH31 : 0,4 M€

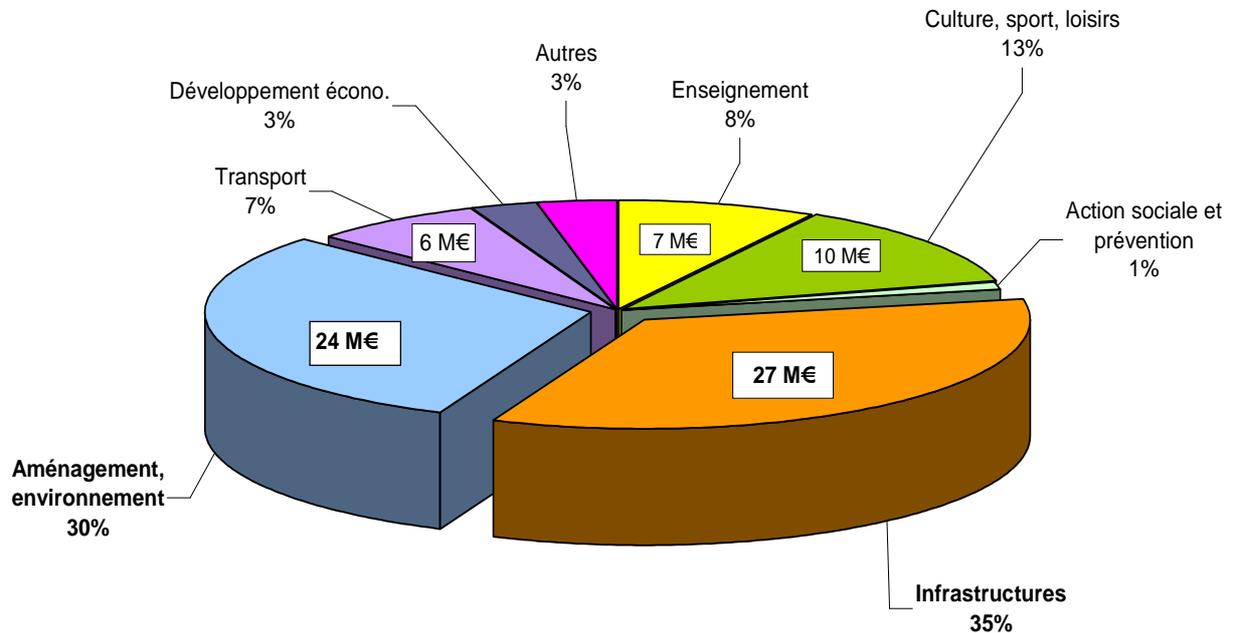
➤ **Les personnes privées (sociétés ou particuliers) : 14,2 M€**

Les principaux secteurs ont été financés ainsi :

- *Logement* : 12 M€, dont les soldes pour les immeubles Paul Gauguin et du Tintoret situés à Bellefontaine, et relevant du Grand Projet de Ville,
- *Agriculture* : 0,9 M€,
- *Industrie, commerce et artisanat* : 0,2 M€,
- *Culture et sports* : 0,5 M€.

L'attribution de l'ensemble des subventions (personnes publiques et privées) par fonction est la suivante :

Répartition des subventions d'équipement en 2015 par fonction : 79 millions d'euros



➔ **Les immobilisations financières**

Elles s'élèvent à 1,5 M€ (-48,6%), et recouvrent :

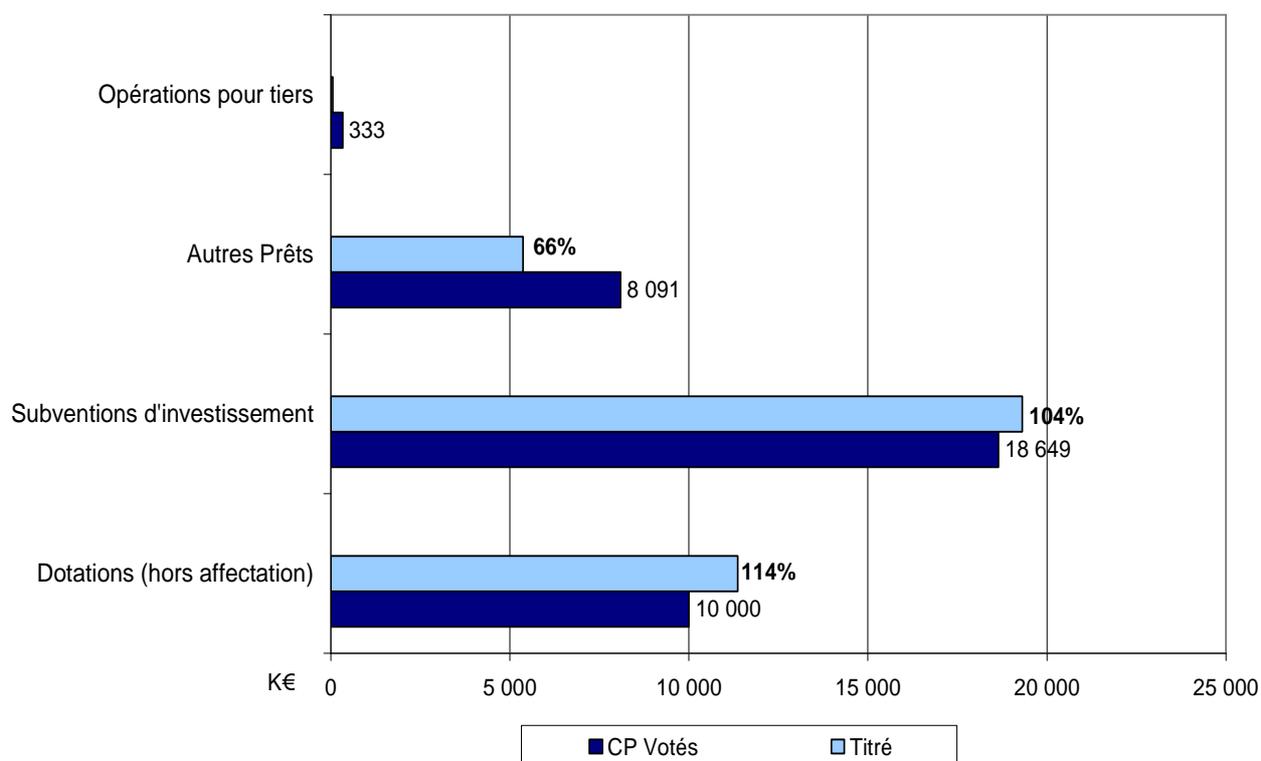
- les prêts octroyés aux collectivités et groupements intercommunaux : **0,2 M€** :
- les autres prêts concernant les tiers privés : **1,3 M€**, dont 0,8 M€ au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL), et 0,5 M€ pour les prêts d'honneur au personnel.

➔ **Les opérations pour compte de tiers**

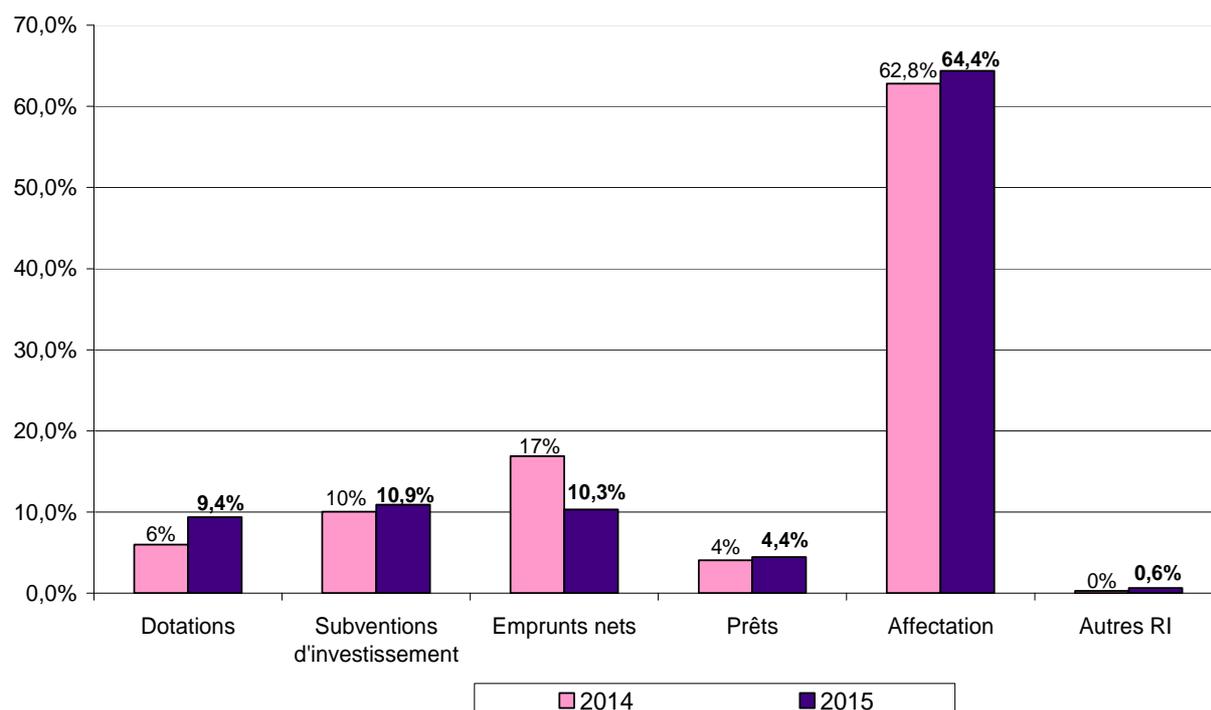
Elles s'élèvent à 144 K€ (-3,1%), dans le cadre de l'aménagement foncier.

C- Taux d'exécution et taux de structure des recettes d'investissement :

Taux d'exécution des recettes d'investissement 2015 (hors dette) : 82,8%



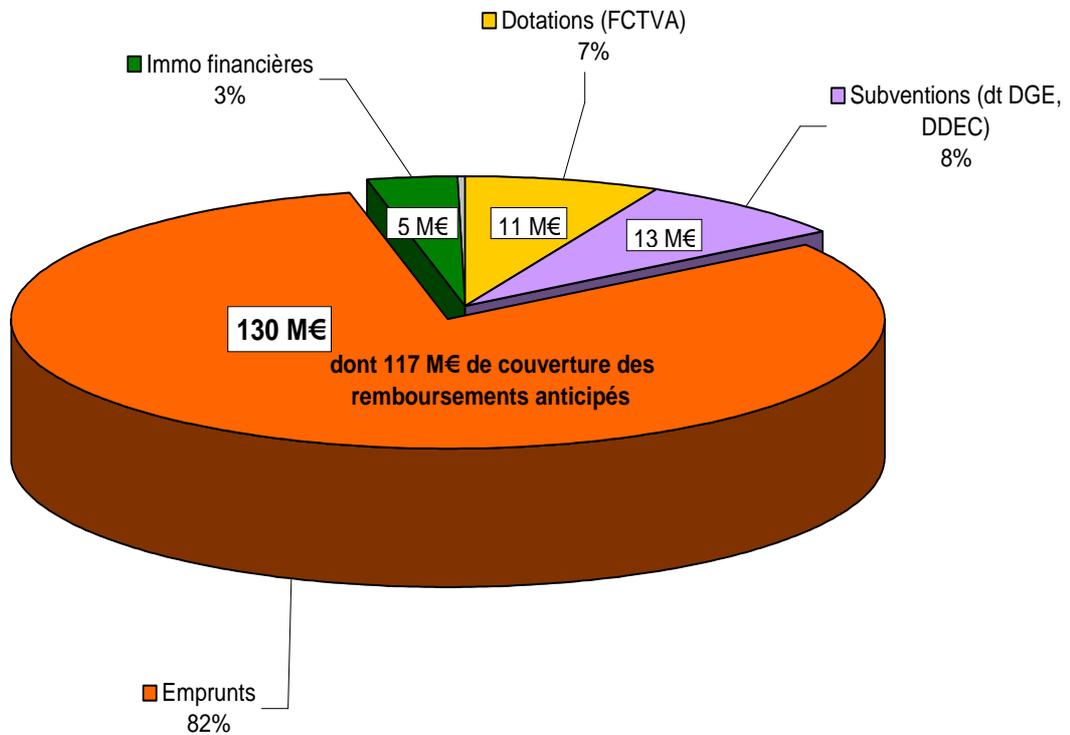
Taux de structure des recettes d'investissement
(Hors remboursements anticipés de dette)



D - Commentaires d'exécution annuelle des recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement évoluent de +13,8% l'an, (hors affectation) à **159,7 M€**.

**Composition des recettes d'investissement 2015 : 160 millions d'€uros
(hors affectation)**



➔ Le Fonds de Compensation de la TVA

Il reste stable par rapport à 2014, à **11,4 M€ (-1%)**

➔ Les subventions d'investissement

Elles s'élèvent à **13,2 M€ (-31,7%)**, et se composent de :

- la Dotation Départementale d'Équipement des Collèges (DDEC) : **4,8 M€** recette gelée depuis 5 ans ;
- la Dotation Globale d'Équipement (DGE) : **6,3 M€** en baisse de -43,2% en raison du titrage seulement de 2 trimestres (1^{er} et 2^{ème} de 2015) ;
- les subventions transférables : **1 M€ (-48%)**, dont le versement de l'État pour les délégations d'aide à la pierre (803 K€),
- les amendes radars : **1,1 M€ (stable)**.

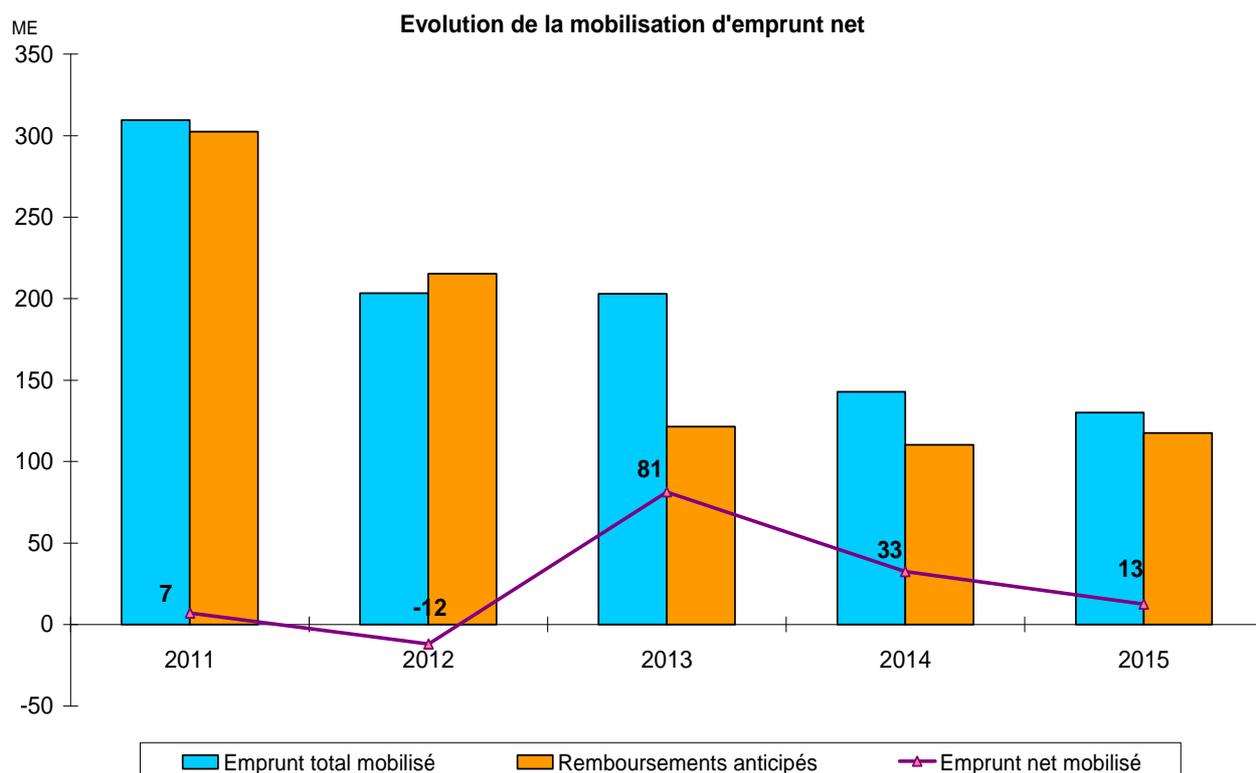
➔ L'emprunt

Les prêts bancaires mobilisés sur l'exercice représentent 130 M€ (-9%).

Les remboursements anticipés et temporaires de dette, dans le cadre de la réduction de la trésorerie, ont été effectués pour 117,5 M€, et ont fait l'objet de retirages en fin d'exercice.

La part d'emprunt « net » destinée à financer les autres dépenses d'investissement est donc égale à 13 M€ (contre 33 M€ en 2014).

Sur les cinq dernières années, cette part a évolué ainsi :



➔ Les immobilisations financières

Elles s'élèvent à 5,4 M€ (-30,9%) et recouvrent des remboursements :

- de prêts par les communes : **3,4 M€**(-8%),
- de prêts d'honneur au personnel : **0,5 M€**(+3%),
- d'« autres prêts » : **1,5 M€**(-24,4%) comprenant ceux au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL) pour 0,6 M€, les prêts à la construction pour ménages de condition modeste (0,4 M€), aux organismes de logement social (0,3 M€), au développement économique (0,2 M€).

IV – INDICATEURS DE SITUATION FINANCIERE

A- L'épargne :

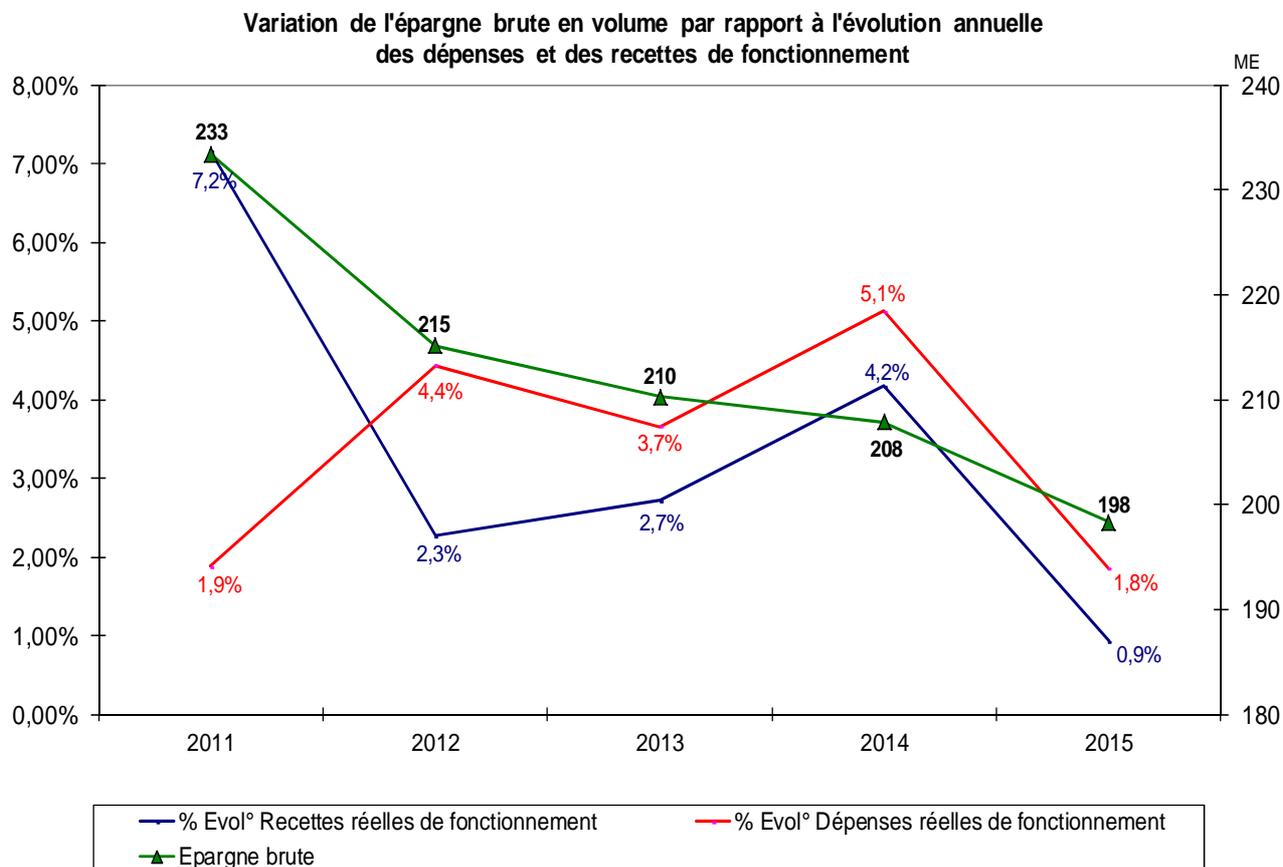
M€	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes réelles de fonctionnement	1320	1350	1386	1444	1458
Dépenses réelles de fonctionnement	1087	1135	1176	1236	1259
Epargne de gestion (RRF-DRF hs intérêts)	250	229	228	225	213
Epargne brute (RRF - DRF) (A)	233	215	210	208	198
		-7,82%	-2,29%	-1,15%	-4,56%
Capital de la dette annuelle (k)	38	45	53	58	68
Epargne nette (A-k)	195	170	157	149	130
% évol°		-12,82%	-7,45%	-5,13%	-12,76%

L'épargne brute demeure à un bon niveau en volume à près de 200 M€ mais marque un repli plus net de -4,6% par rapport à 2014.

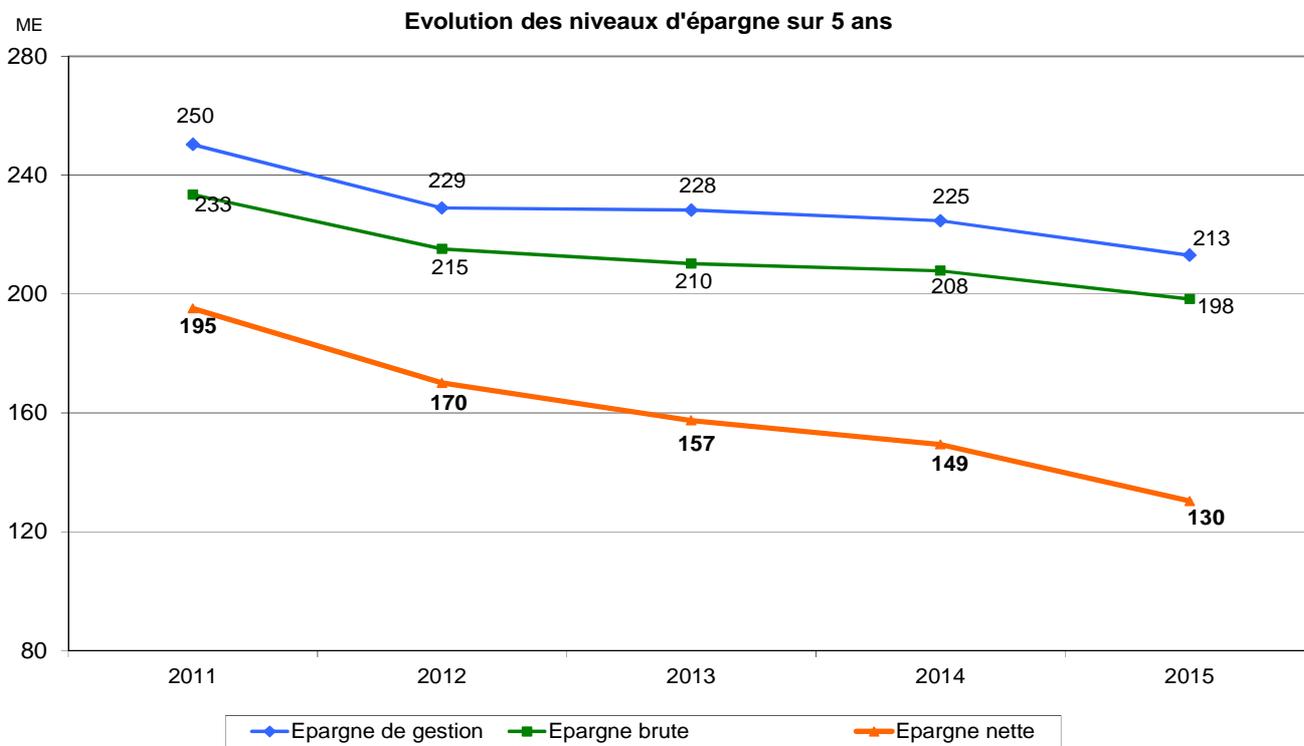
Le ratio par habitant est de 157€, (contre 95€ pour la moyenne des départements de la même strate – données CA 2014). En 2014, le Département de la Haute-Garonne occupait la seconde place sur le ratio d'épargne brute par habitant le plus élevé, derrière les Hauts-de-Seine.

L'effet de ciseaux persiste avec des dépenses ordinaires (+1,8%) qui évoluent plus vite que les recettes ordinaires (+0,9%), entraînant un maintien de l'écart de variation de près de 1 point, similaire à 2013 et 2014.

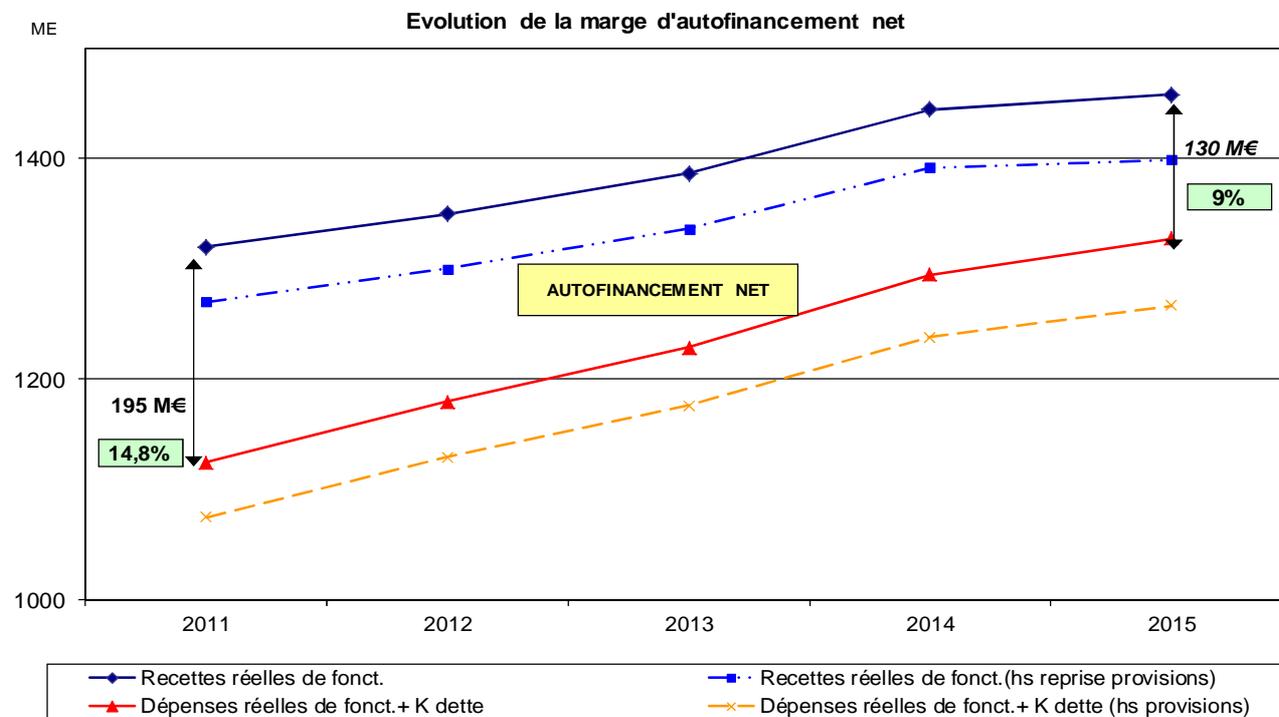
L'écart de variation dépenses/ recettes de fonctionnement se traduit comme suit :



L'épargne nette à 130 M€ diminue significativement de près de 20 M€ (-12,8%), en intégrant la charge du remboursement du capital de la dette supérieur de 10 M€ en 2015 (+16,4%). Cette progression est due au remboursement de l'amortissement in fine d'un emprunt. Le ratio par habitant est de 103€, contre 57€ poula même strate (*données CA 2014* – 4^{ème} rang), et de 97€ hors remboursement in fine.



Le taux d'épargne net⁵ se réduit de 1 point sur 1 an, et de près de 6 pts en 5 ans (65 M€).

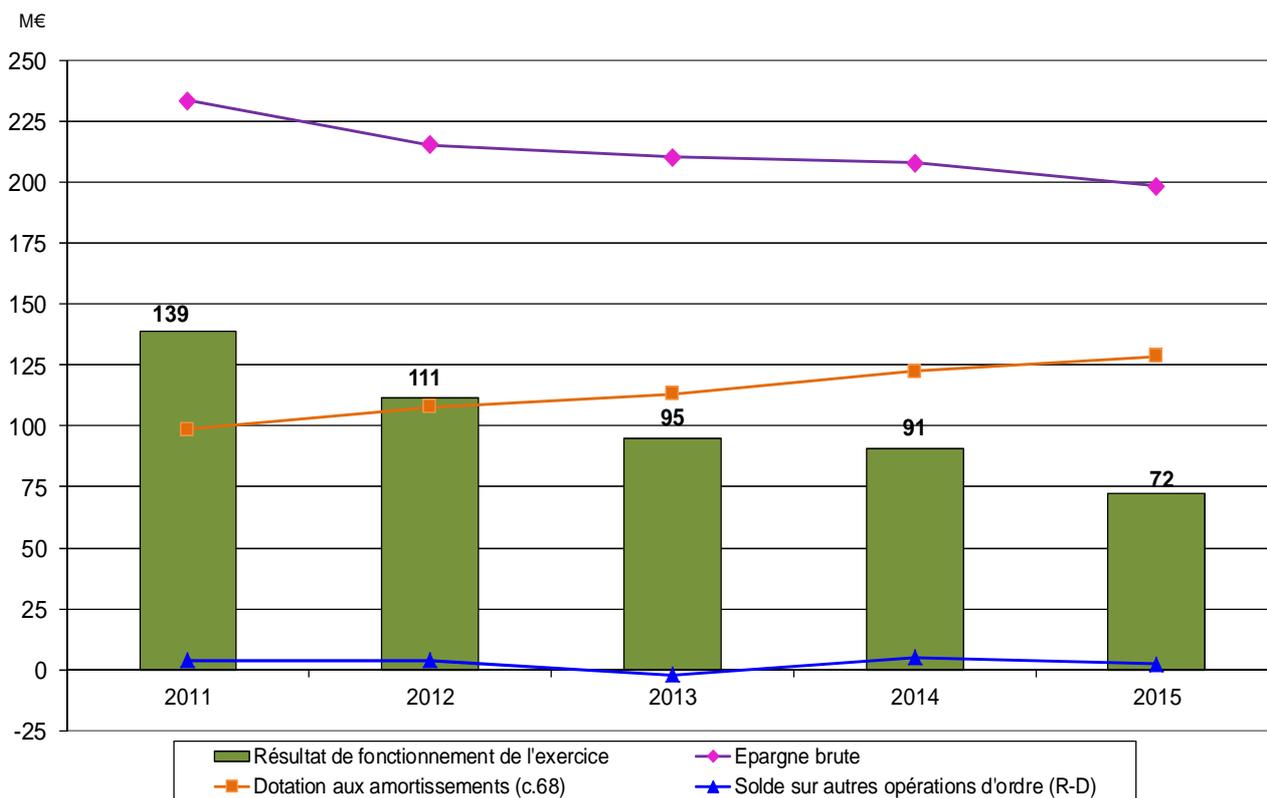


⁵ Taux d'épargne nette : épargne nette divisée par les recettes réelles de fonctionnement.

B – Le résultat de fonctionnement :

Après intégration des opérations d'ordre, le résultat de fonctionnement de l'exercice s'est réduit d'environ 20 M€ comparé à 2014.

Evolution du résultat de fonctionnement de l'exercice



La dotation aux amortissements est en progression de +5% l'an (+6,2 M€ en volume).

Les plus fortes majorations d'amortissement, par rapport à 2014, concernent les subventions au titre des biens immobiliers pour les communes et EPCI (+4 M€) les syndicats mixtes (1,5 M€), et les personnes privées (+0,8 M€).

C - La capacité d'investissement :

M€	2011	2012	2013	2014	2015
Epargne nette (B)	195	170	157	149	130
Dépenses réelles d'investissement totales	591	462	377	356	333
<i>dt remboursements anticipés d'emprunts</i>	302	215	121	110	117
Dépenses réelles d'investissement (hs C16)	250	202	202	188	148
Recettes réelles d'investissement (C)	351	251	241	182	161
dont emprunts (D)	309	203	203	143	130
Capacité d'investissement (B+C-D)	236	218	195	188	161
% évol°		-7,71%	-10,46%	-3,52%	-14,56%
Taux de financement de l'invest. hors dette	94,36%	108,12%	96,49%	100,32%	108,95%

La capacité de financement des investissements s'élève à **161 M€**, en recul par rapport aux années précédentes.

D - Les financements de l'investissement :

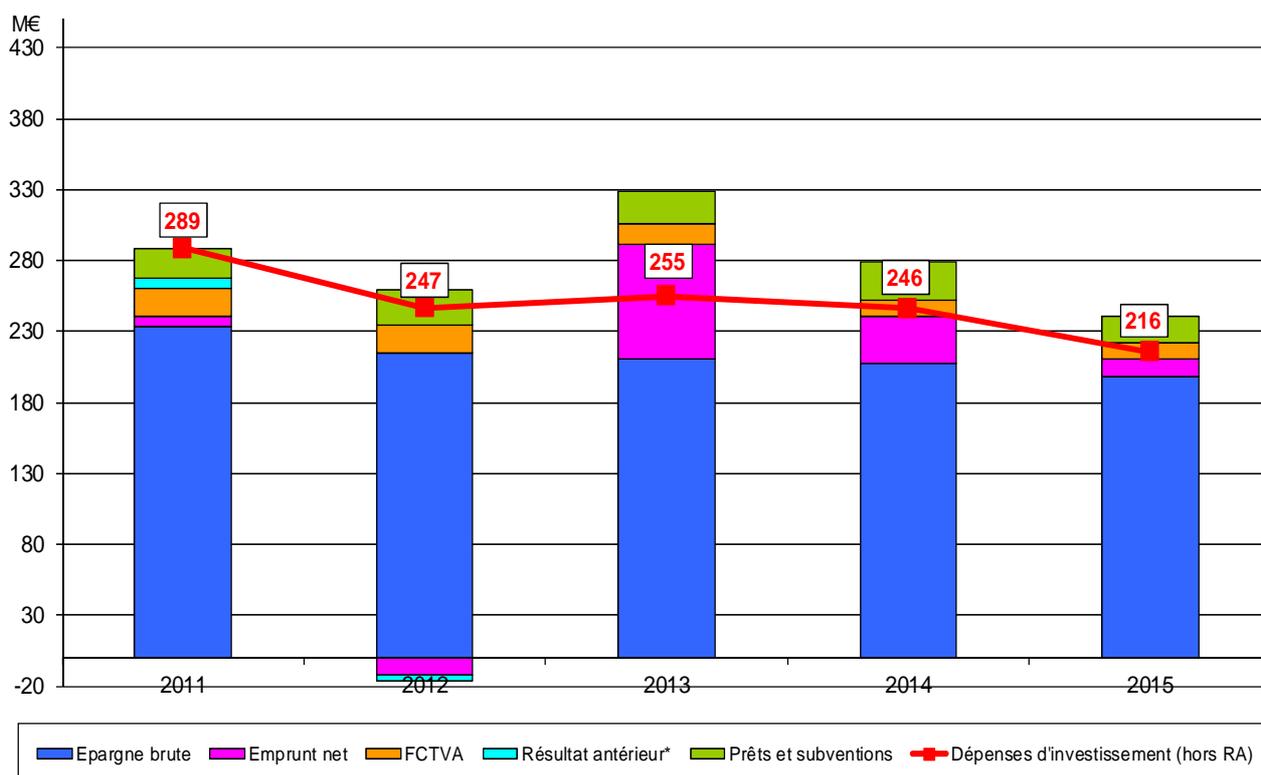
	2011	2012	2013	2014	2015
<u>Investissements :</u>					
Dépenses d'investissement hors dette	250	202	202	188	148
dt Equipements bruts	132	95	70	69	67
dt Subventions versées	115	102	130	115	79
dt Autres (prêts, cptes de tiers)	4	5	3	4	2
Remboursements d'emprunts	341	260	174	169	186
dt remboursements anticipés	302	215	121	110	117
Total des investissements	591	462	377	356	333
<u>Financements :</u>					
Epargne brute	233	215	210	208	198
Ressources propres d'investissement	41	48	38	39	31
dt Dotations globalisées (FCTVA)	20	20	15	11	11
dt Subventions d'invest. (DDEC, DGE)	13	18	16	19	13
dt Rembt prêts	7	7	7	8	5
Emprunts	309	203	203	143	130
Total des financements	584	466	451	390	359
<u>Clôture :</u>					
Variation du fonds de roulement N (B-A)	-7	4	74	33	26

Les investissements de l'année (capital de la dette inclus) ont été financés ainsi :

- épargne brute : **92%**, contre 84% en 2014,
- recettes propres d'investissement (RPI) : **8%**.

L'excédent de recettes (solde RPI + emprunt net) est venu abonder le fonds de roulement.

Quote-part réelle des recettes dans le financement des dépenses d'investissement



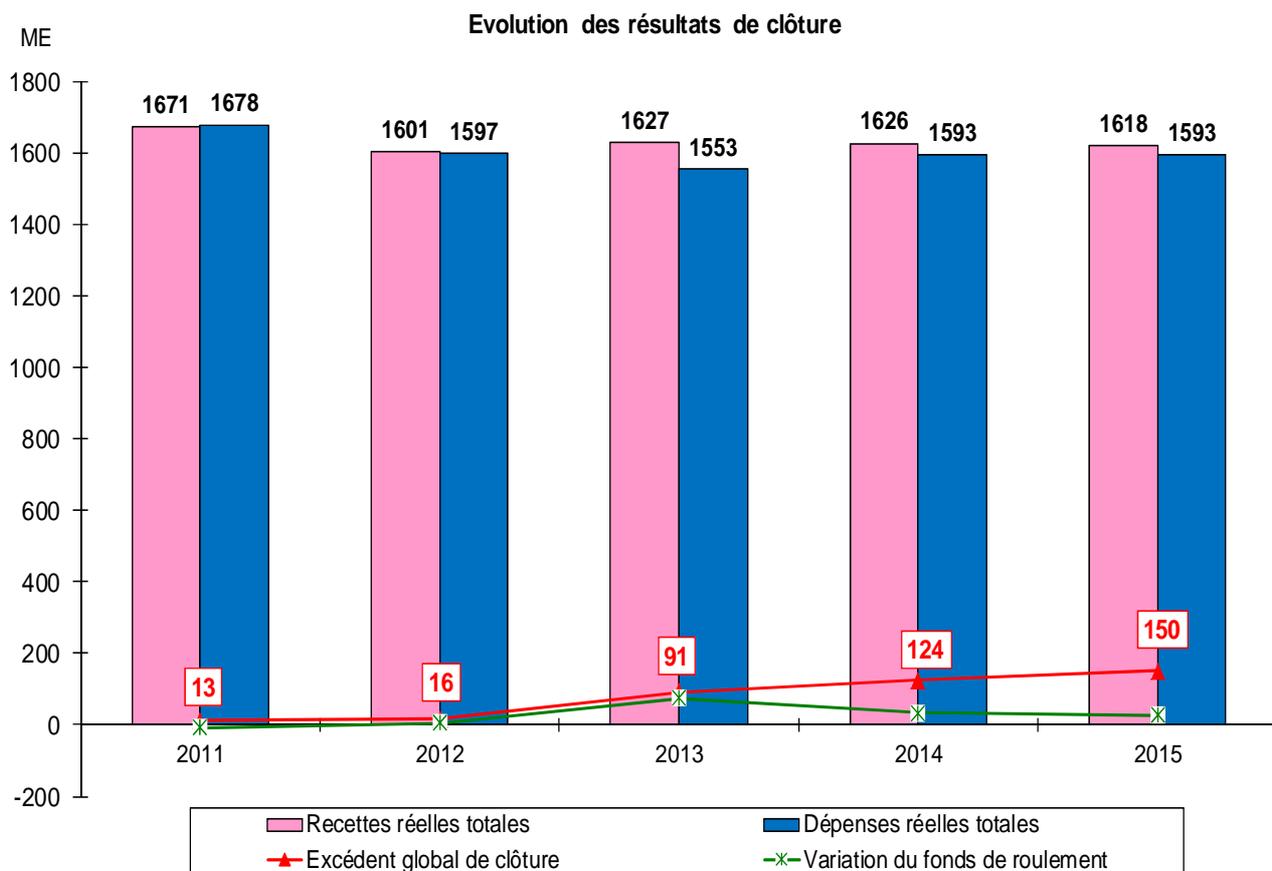
E - Les résultats :

M€	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes réelles totales	1671	1601	1627	1626	1618
Dépenses réelles totales	1678	1597	1553	1593	1593
= Variation du fonds de roulement N	-7	4	74	33	26
		% évol°			
		-161,35%	1599,20%	-55,46%	-22,27%
Résultats reportés N-1 (yc 1068)	20	13	17	91	124
= Résultat global de clôture	13	16	91	124	150
		26,81%	472,49%	36,19%	20,69%

La variation du fonds de roulement, solde brut des recettes et dépenses réelles sur l'exercice, se réduit de -22%, mais demeure positif à **26 M€**

Le résultat final de l'exercice progresse à nouveau de plus de 25 M€, après réintégration du résultat antérieur 2014 largement excédentaire, pour s'élever à **150 M€**

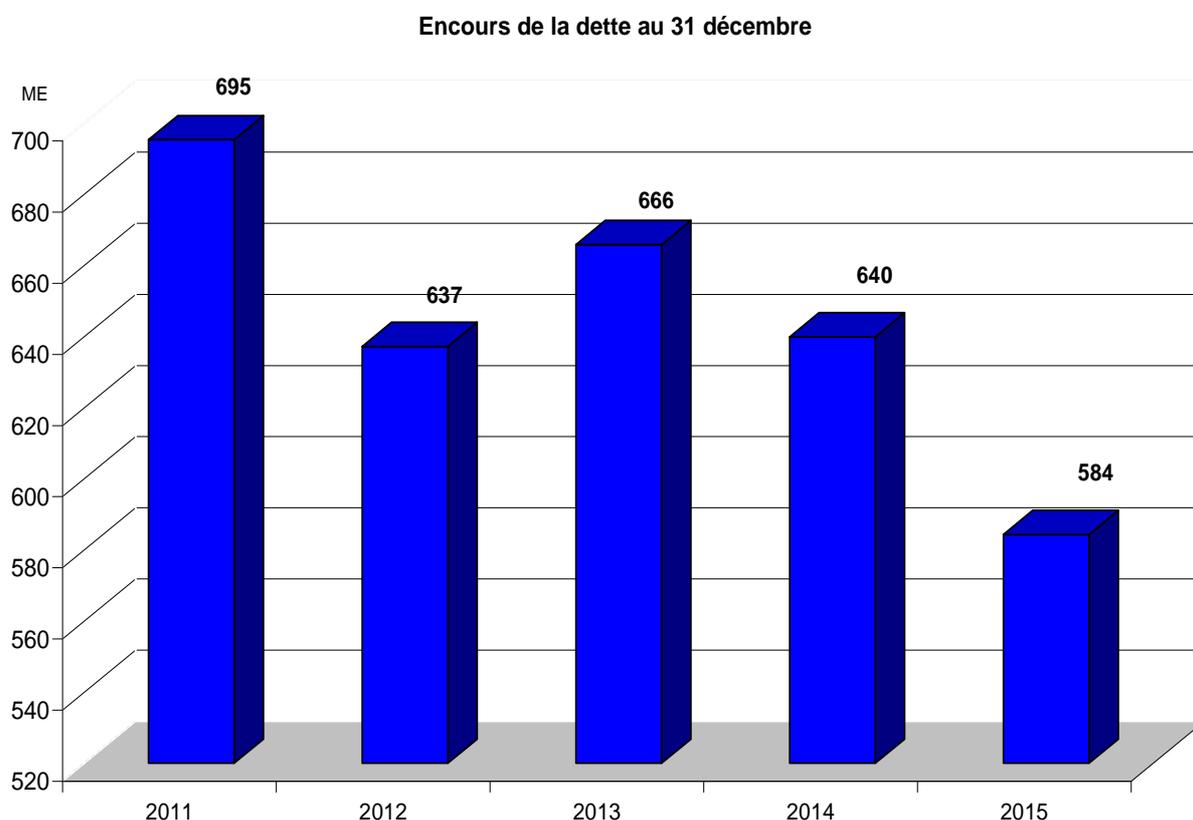
Les résultats de clôture, sur les cinq ans, ont évolué ainsi :



V – DETTE ET TRESORERIE :

A- La dette départementale :

Le stock de dette au 31 décembre 2015 s'élève à 584,3 M€ au budget principal, soit une baisse de -8,7% l'an.



Le portefeuille de dette se compose de **62 emprunts** contractés auprès de 10 groupes et établissements bancaires.

Les différents ratios s'établissent comme suit⁶ :

* **La charge par habitant** est de **464€** contre 508€ en 2014.

Elle s'établissait comparativement pour les départements de même strate (supérieurs à 1 million d'habitants) à 538€ (données CA2014 – étude CD06).

Le risque de taux établi sur l'échelle de Gissler (allant de 1 à 5) est très faible à **1**, soit le niveau de risque le plus faible (aucun produit structuré).

* **Le taux moyen de la dette**⁷ se situe à **2,44%** (contre 2,51% en 2014). Le taux moyen du panel est de 2,65%.

⁶ Source : Finance Active

⁷ Taux moyen de la dette : moyenne pondérée par les encours des taux de chaque emprunt, lesquels sont recalculés en taux annuels de base 30/360.

Différentes tranches de taux peuvent se définir en fonction du type de prêt :

- 38% de l'encours est positionné sur un taux moyen inférieur à 1,50%, et est constitué de taux variables ayant profité d'un niveau d'index historiquement bas ;

- environ 20% des prêts se situent entre un taux compris entre 1,50% et 3%, tranche constituée de 12% de taux fixes et 7,4% de taux variables ;

- 34,3% des prêts sont compris entre 3% et 4,50% et relèvent de taux fixes exclusivement ;

- les 8,8% restants sont des prêts situés entre 4,50% et 6%, leur niveau de cherté résulte de leur souscription ou renégociation entre 2008 et 2012, période de la crise financière et de la raréfaction du crédit.

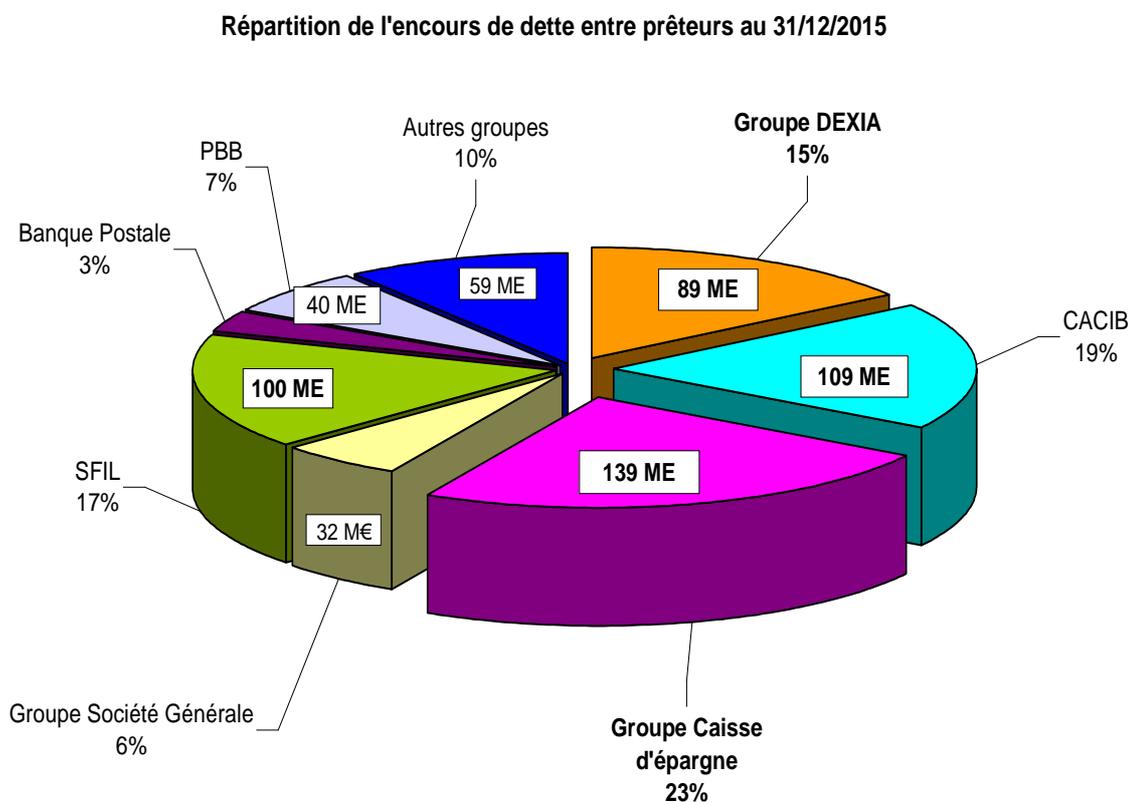
* **La durée de vie moyenne**⁸ des emprunts de la collectivité est de **5,9 ans**, en baisse de 3 mois. Elle est d'environ 8 ans pour les départements du panel.

La durée résiduelle moyenne s'élève à **10 ans et 10 mois**, (contre 14 ans et 7 mois pour le panel).

* **Le panachage des taux**, et la mesure des risques, restent bien équilibrés.

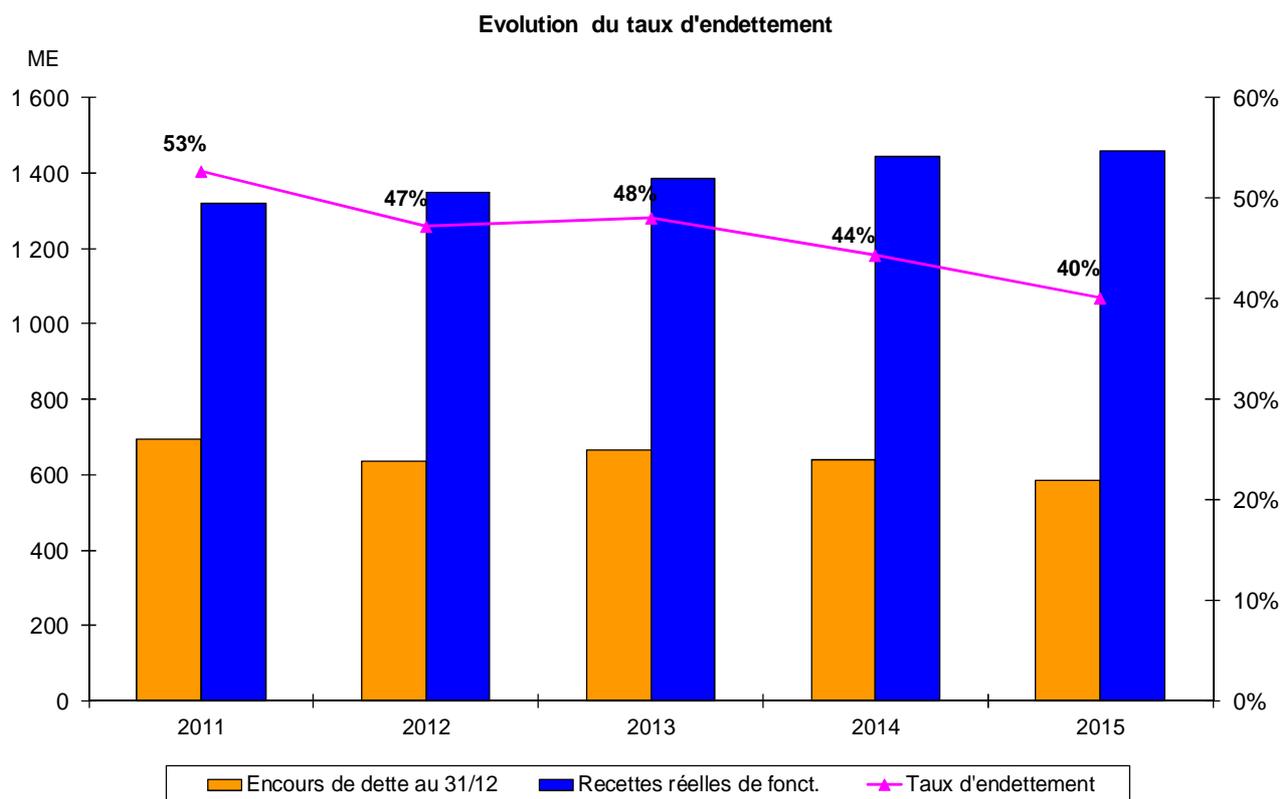
L'encours de la dette entre les taux se répartit à **57,7% de taux fixes**, et **42,3% de taux variables**.

* **La répartition entre prêteurs** est la suivante :

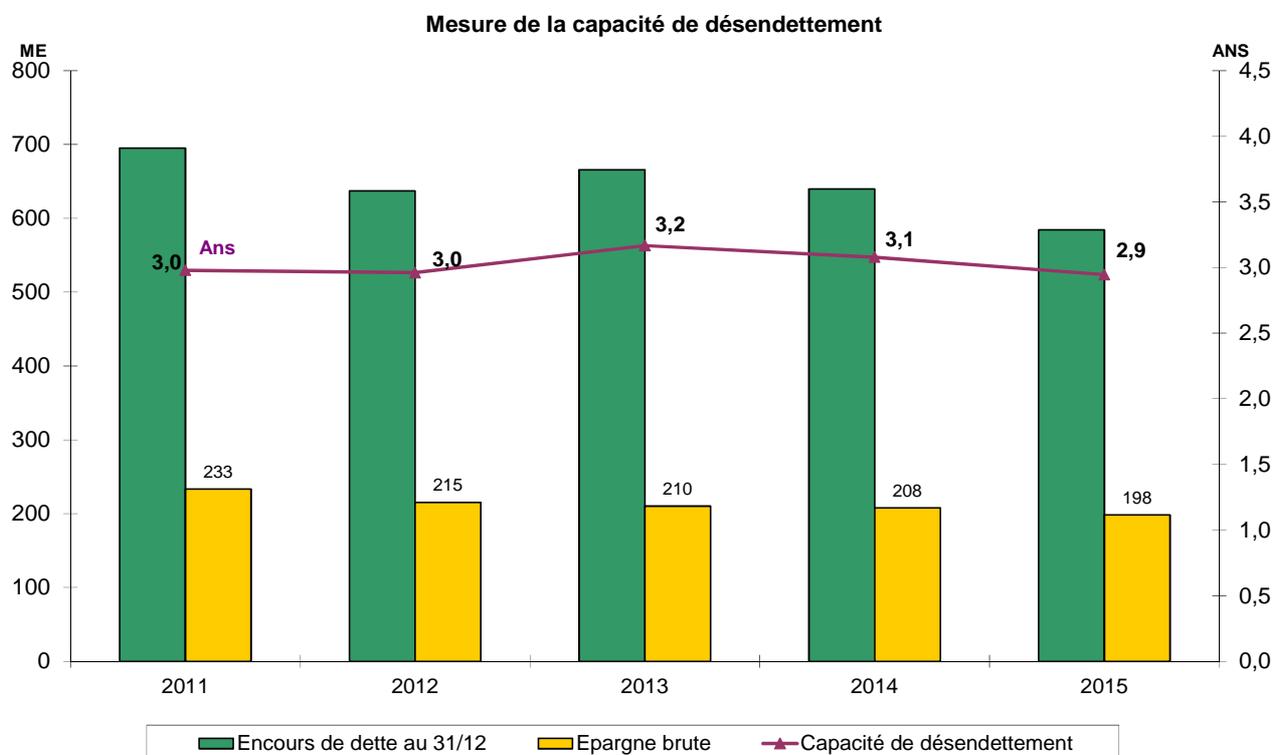


⁸ La durée de vie moyenne d'un prêt exprime la durée moyenne nécessaire, en tenant compte de l'amortissement du prêt, pour rembourser le capital restant dû d'une dette.

* **Le taux d'endettement**⁹ est en net repli à **40%**, (-4 points par rapport à 2014 et -13 sur 5 ans). Il était de 50% en moyenne du panel en 2014.



* **La capacité de désendettement**¹⁰ est de 2 ans et 9 mois, et reste relativement stable sur les 5 ans.



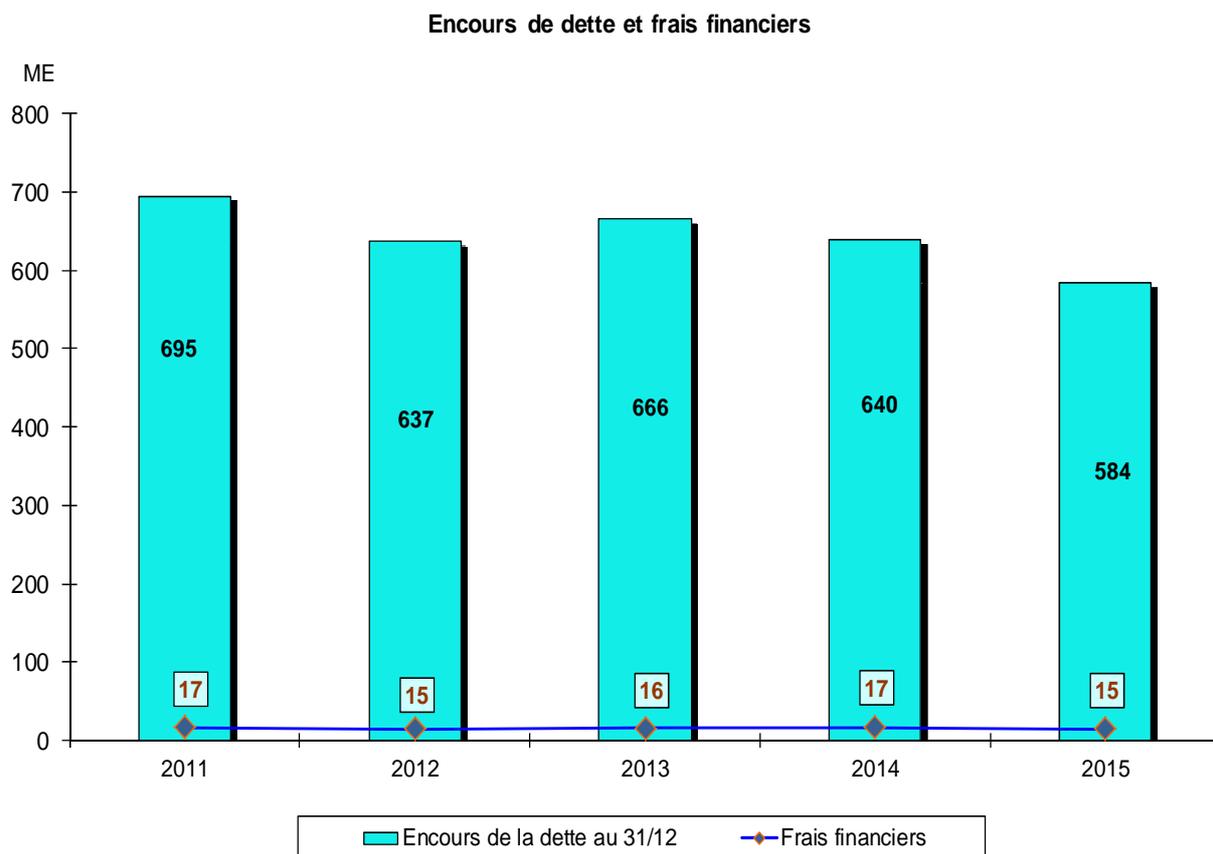
⁹ Taux d'endettement : encours de la dette divisé par les recettes réelles de fonctionnement.

¹⁰ Capacité de désendettement : encours de la dette divisé par l'épargne brute.

Ce ratio de désendettement exprime le poids de la dette en nombre d'années d'épargne, et permet de mettre en exergue la solvabilité de la collectivité. La stabilité du ratio à partir de 2011 est due au maintien de l'autofinancement (CAF) conjugué à une diminution du stock de la dette.

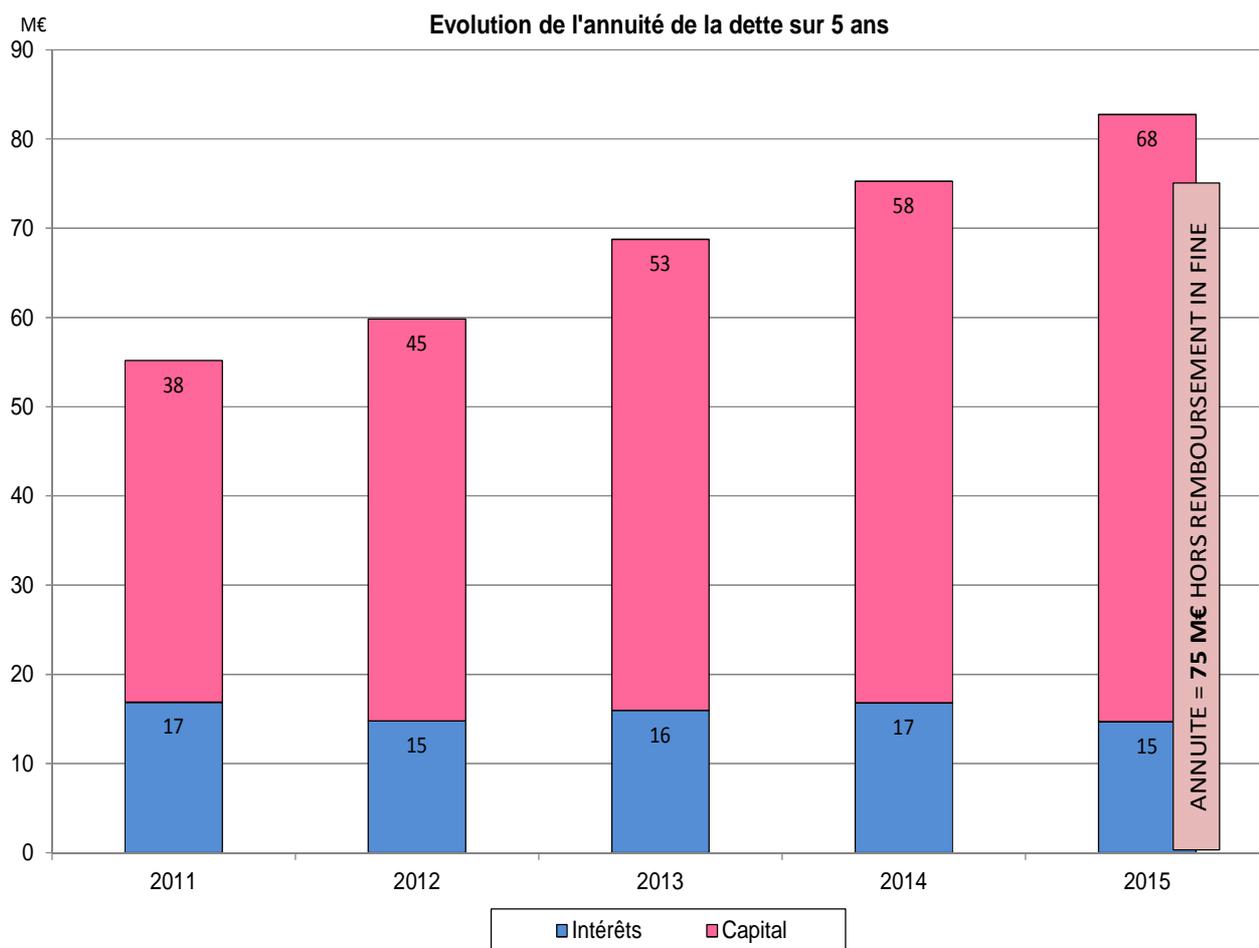
Sur la période 2011-2014, ce même ratio pour l'ensemble des départements s'est fortement dégradé passant de 3,36 ans à 5,33 ans au 31/12/2014.

* **Les frais financiers** (intérêts de la dette) s'élèvent à **14,7 M€**, en baisse de -12,5%, et représentent une part dans l'encours de la dette égale à 2,5%.



* **L'annuité de la dette**, quant à elle, a progressé de +50% en 5 ans passant de 55 M€ en 2011 à **83 M€** en 2015. Il est à noter que les 10 M€ supplémentaires mandatés en 2015, par rapport à 2014, intègrent 8 M€ au titre d'un remboursement in fine (ayant par ailleurs fait l'objet de provisions). Corrigée de ce montant, l'annuité 2015 est strictement égale à 2014, soit un montant de 75 M€.

L'annuité par habitant, déduction faite du remboursement in fine, s'élève à 48€ en 2015 (contre 55€ par les départements millionnaires hors Paris – données BP 2015).



Le stock de la dette du département reste dimensionné à la surface financière de la collectivité, et bénéficie de critères relatifs au taux moyen et à la capacité de désendettement largement positifs.

Par ailleurs, l'encours est jugé correctement sécurisé du fait de la représentation des emprunts fixes à près de 58%, et de l'absence d'emprunt structuré. Les taux variables sur l'encours restant, quant à eux, permettent à la collectivité de profiter des taux monétaires exceptionnellement bas, et de bénéficier d'une certaine souplesse.

L'emprunt net mobilisé à 12,5 M€ (CRCA et Crédit Coopératif), contre 32,5 M€ en 2014, a été nécessité par le fait de contrats non différables dans le temps.

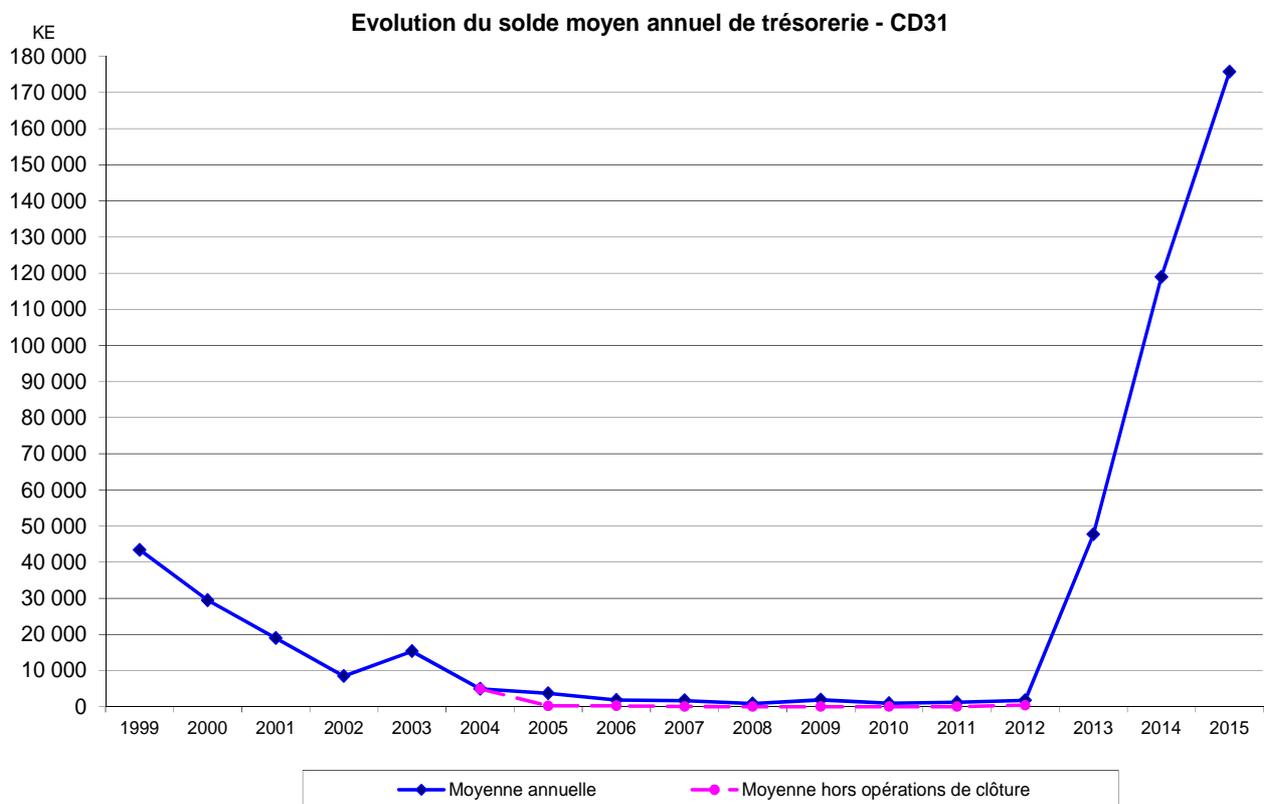
B- La trésorerie :

La trésorerie du Département, longtemps gérée à un solde égal ou voisin de « zéro », ne bénéficie plus de cette gestion.

La crise financière de 2008, entraînant une raréfaction du crédit, a rigidifié les contrats d'emprunts, ne permettant plus des longues périodes de mobilisation, ni des sorties anticipées faciles et à moindre coût, ou à coût nul.

Par ailleurs, le report d'emprunts en recette n'est autorisé par la réglementation que si les contrats sont signés, (les décisions d'intention des banques ne suffisent plus), ce qui vient ajouter une contrainte supplémentaire à la gestion de trésorerie.

En conséquence, et compte tenu de l'exécution différée de grosses dépenses notamment sur l'investissement indirect, les recettes d'emprunt viennent abonder le solde de caisse, et ne peuvent plus, pour l'instant être déstockées.



* **Le solde de trésorerie moyen annuel** s'établit en 2015 toujours en très forte hausse à **176 millions d'€ jour** (+268% comparé à l'an passé).

* **Les opérations financières réalisées en 2015** n'ont résulté que de la seule possibilité d'effectuer des remboursements temporaires sur emprunts du Crédit Agricole CIB pour **117,5 M€** décaissés début janvier et remobilisés fin décembre.
